



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

BULLETIN N°48

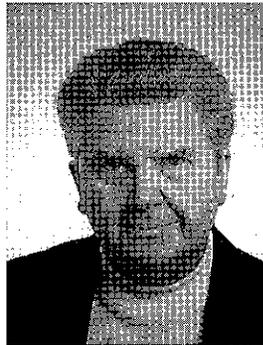
n° personnel 796

AUTOMNE 1997

SOMMAIRE

LA FONCTION PASTORALE DES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES par Fr. Michel ALBARIC o.p.	p. 2
L'HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE par Jacques PREVOTAT	p. 4
ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES ET TECHNIQUES NOUVELLES par Fr. Hugues LEROY o.s.b.	p. 4
LES PHOTOGRAPHIES AUX ARCHIVES 2 ^e partie par Yves LEBREC	p. 7
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 OCTOBRE 1997	p. 17
RÉUNION DES ARCHIVISTES ET ÉCONOMES DIOCESAINS DE LA RÉGION APOSTOLIQUE MIDI	p. 19
SESSION DU GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHIVISTIQUES DES CONGRÉGATIONS FÉMININES	p. 20
MINI-SESSION D'ARCHIVISTES À LA GRANDE BRETECHE	p. 21
UN CENTRE DE RECHERCHE VATICAN II À L'I.C.P.	p. 22
LES ARCHIVES DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI	p. 24
MÉMOIRE SPIRITAINÉ	p. 28
INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	p. 29

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



SOYONS DE VRAIS GUIDES

Les archives ecclésiastiques ont donc une fonction pastorale ! Ce que, nous, archivistes, pensions sans trop pouvoir en convaincre nos interlocuteurs est mis en évidence par la lettre circulaire de Monseigneur Marchisano, président de la Commission Pontificale pour les Biens culturels de l'Église.

Nous en avons fait le thème principal des réunions de ces derniers mois, ce dont rend compte ce bulletin. Les divers articles témoignent de la vitalité de notre association. Après avoir présenté l'essentiel des communications de la journée d'études du 23 octobre dernier, divers aspects techniques de notre travail d'archiviste sont proposés à votre lecture. N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, à nous communiquer des informations, à nous présenter vos expériences qui pourraient être utiles à d'autres. Proposez-nous des articles suscités par vos recherches archivistiques.

Les contacts pris avec vous depuis un an mettent en évidence certains besoins. L'un des plus sérieux est celui de la formation. Nous allons devoir nous faire aider par des jeunes qui prendront la relève ; ils ont souvent tout à apprendre sur les plans technique, scientifique et religieux. Cette formation pourra, je l'espère, se faire en collaboration avec les services de l'État soucieux de sauvegarder la mémoire de tout ce qui est la vie des hommes et des femmes de notre pays.

Notre rôle est d'éviter l'oubli de la dimension spirituelle, et sur ce point notre responsabilité est grande. Lorsque nous recevons des chercheurs, les jeunes surtout, si nous mettons tout en œuvre pour les aider dans leurs recherches historiques, il nous faut aussi savoir être les guides dont ils ont besoin dans leur quête, plus ou moins consciente, de la Vérité.

Félicien MACHELART

LA FONCTION PASTORALE DES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUE

La rencontre annuelle des membres de notre Association s'est tenue à Paris, le 23 octobre 1997, dans la belle salle de conférences de la maison-mère des Filles de la Charité, 140 rue du Bac. Elle a été marquée, le matin, par les communications du P. M. Albaric et de M. J. Prévotat, dont on trouvera le texte en début de ce bulletin. Au cours des échanges qui ont suivi, M. Hurel a présenté une enquête en cours sur les congrégations religieuses. M. Barbiche a rappelé les buts de la Société d'Histoire Religieuse de la France dont il est le secrétaire général. M. A. Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France, avait tenu à manifester tout l'intérêt qu'il porte à la vie de notre association en se faisant représenter par Madame M. Cornède, inspecteur général.

L'après-midi, nous nous sommes réunis en Assemblée Générale ordinaire. Les différents rapports présentés ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés. On trouvera plus loin des extraits du rapport d'activité.

La lettre circulaire de la *Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église* du 2 février 1997 concernant les archives ecclésiastiques est un document complexe où s'entrecroisent trois genres littéraires différents : celui d'un manuel d'archivistique donnant des directives concrètes pour la bonne gestion de ces fonds documentaires, celui d'une exhortation adressée aux évêques et aux supérieurs d'institutions religieuses pour les encourager à veiller sur leurs archives, celui d'une réflexion théologique sur leur rôle dans la mission et dans la tradition chrétiennes.

Cette présentation s'attachera à ce dernier point à travers l'analyse de deux groupes de mots qui traversent l'ensemble du document : le premier, *mémoire* et *souvenir* et leur corollaire négatif *oubli* ; le second, *tradition*, *transmission* et *histoire*.

I. LES ARCHIVES SONT « UN LIEU DE MÉMOIRE »

Cette expression est utilisée trois fois dans le document. Dès l'introduction, une phrase imprimée en italique souligne son importance : « Les archives sont le lieu de la mémoire des communautés chrétiennes et un facteur culturel au service de la nouvelle évangélisation » (1, 21). Après cette définition vient la description de leur fonction : « Comme lieu de la mémoire, les archives doivent recueillir de façon systématique toutes les données qui ont servi à écrire l'histoire (...) de la communauté ecclésiale

afin d'offrir la possibilité d'évaluer convenablement ce qui a été fait, les résultats obtenus, les omissions aussi bien que les erreurs » (2, 1). Telles sont les raisons pour lesquelles « les archives sont des lieux de la mémoire ecclésiale qu'il faut conserver et transmettre, revivifier et mettre en valeur car elles constituent le lien le plus étroit avec le patrimoine de la communauté ecclésiale » (19, 1).

L'expression, *lieu de mémoire*, rappelle le titre d'une publication de l'éditeur Gallimard parue dans la *Bibliothèque illustrée des Histoires*, sous la direction de Pierre Nora. Cette publication, sans être spécifiquement religieuse, donne cependant une place importante, dans l'histoire de France, à la mémoire chrétienne. La fonction de mémoire, quel que soit son objet, profane ou religieux, permet de prendre possession de son identité personnelle selon la belle expression de saint Augustin : « La mémoire est la faculté de présence de soi à soi » (Confession, X, viii et ss.).

L'Église, en faisant chaque jour mémoire de Jésus-Christ, se ressourcement et s'identifie à chaque instant dans le « souvenir béni de ce qu'il a dit et fait lui-même » (14, 13). Ainsi l'Église prend bien possession de sa propre identité en récapitulant son histoire. « La mémoire chronologique conduit ainsi à une relecture spirituelle des événements, dans le contexte de l'*eventum salutis*, et rappelle l'urgence de la conversion afin d'en arriver à la réalisation de *ut unum sint* » (14, 20).

A la fin de cette lettre circulaire les archives sont appelées « tabernacles de la mémoire » (43, 8) – l'expression

est aussi imprimée en italique – faisant allusion à la fois au Prologue de l'Évangile de saint Jean : « le Verbe a planté sa tente parmi nous » et au « buffet » eucharistique pour souligner l'aspect presque sacré des archives.

II. FONCTION PASTORALE DES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES : MANIFESTER LE SENS ECCLÉSIAL DE LA TRADITION, ÉTABLIR LES BASES D'UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Cette mémoire est un bien vivant « destiné à attirer l'attention du Peuple de Dieu sur son histoire » (9, 27). Par sa mémoire historique, l'Église manifeste clairement son sens de la Tradition (13, 33) et « l'unicité et la continuité avec l'Église de notre temps » (14, 12). « La mémoire historique fait partie intégrante de la vie de chaque communauté... Grâce à ce patrimoine documentaire, à sa connaissance et à sa divulgation, les archives peuvent devenir d'utiles instruments au service d'une action pastorale éclairée, car la mémoire des faits eux-mêmes contribue à la concrétisation de la Tradition » (17, 1).

Le premier numéro de la revue *Mémoire spiritaine*, d'avril 1995, avait pour titre l'admirable formule : « de l'importance des Ancêtres, pour inventer l'avenir ». Le document est formel, la mémoire a une fonction prophétique (6, 17). « La conservation des archives est à la base des développements culturels de l'avenir et par conséquent, leur mise en valeur peut constituer un point de rencontre des plus efficaces avec la culture contemporaine et fournir l'occasion de participer au progrès intégral de l'humanité » (45, 23). En effet, « une institution oublieuse de son propre passé réussira difficilement à situer et définir son rôle parmi les hommes en fonction d'un contexte social, culturel et religieux déterminé » (17, 29). L'archiviste n'a donc pas uniquement la responsabilité des documents du passé, il est aussi l'homme de l'avenir en rassemblant *hic* et *nunc* ce qui sera utile aux générations futures. Les jeunes Églises sont particulièrement invitées à rassembler les actes et les documents faisant état de leur activité pastorale afin de pouvoir transmettre la mémoire de leur première évangélisation (34-35). Les documents aujourd'hui conservés sont les archives de demain.

Ainsi se prépare une *nouvelle évangélisation*. L'expression revient par trois fois dans ce document (5, 24 ; 10, 8 ; 46, 2) montrant que la mémoire historique permet de juger des réussites et des échecs de l'activité pastorale et de tirer de l'histoire un enseignement profitable aux pasteurs d'aujourd'hui et de demain. L'Église fait mentir le

proverbe chinois : « l'expérience est un peigne pour chauves ».

III. UN DEVOIR DE JUSTICE : TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR CONSERVER LA MÉMOIRE

Le Rédacteur du document sait que la mémoire est fragile et que les documents sont périssables, aussi faut-il mettre tout en œuvre en utilisant les technologies nouvelles de duplication et d'enregistrement des documents. (6, 34 ; 29, 19). L'Église a toujours été respectueuse de la culture, y compris des cultures classiques non-chrétiennes dont elle a conservé et transmis de nombreux témoignages écrits, les sauvant ainsi de l'oubli (28, 31).

« La conservation est un devoir de justice que nous devons rendre, aujourd'hui, à ceux dont nous sommes les héritiers. Un manque d'intérêt serait une offense à la mémoire de nos Aînés » (33, 13).

« Il convient de mettre en relief la responsabilité primordiale de chacune des Églises particulières en ce qui concerne sa propre mémoire historique » (21, 23). Le document pontifical rappelle les impératifs du *Code de Droit canonique* et la responsabilité des évêques et des supérieurs de congrégations. Le document insiste aussi *passim* sur la nécessité d'une compétence professionnelle des Archivistes ecclésiastiques, sur la collaboration scientifique et technique avec les institutions civiles et la grande utilité de participer aux travaux des Associations professionnelles.

Le Pape Paul VI, dans une allocution du 26 septembre 1963, aux Archivistes ecclésiastiques disait : « C'est le Christ qui intervient dans le temps et qui écrit Lui-même sa propre histoire au point que nos bouts de papiers sont les échos et les traces de ce passage de l'Église, mieux, du passage du Seigneur Jésus dans le monde » (44, 13).

Cette vision des vieux papiers est loin d'être poussièreuse ; l'histoire est nécessaire à l'annonce de l'Évangile.

Frère Michel ALBARIC, o.p.
Consulteur de la Commission pontificale
pour les Biens culturels de l'Église,
Bibliothécaire du Saulchoir

Les références sont données d'après l'édition vaticane française du document : le premier nombre est celui de la page, le second celui de la ligne.

L'HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE

Je veux tout d'abord exprimer, au nom de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine, mes remerciements à l'Association des archivistes de l'Église de France, à son président d'honneur et fondateur, Mgr Molette, et à son président, M. l'abbé Machelart. Les liens entre nos deux associations sont indispensables et doivent demeurer étroits. L'expérience des trente dernières années, riche de thèses d'histoire religieuse, a montré combien l'avancement de ces travaux dépend de l'accès aux archives et combien l'accélération du classement et de la disponibilité des archives est aussi liée à la demande des chercheurs. L'Association française d'histoire religieuse contemporaine entend approfondir ces liens en tenant le plus grand compte des nécessités et des contraintes du métier d'archiviste. La lettre circulaire du Président de la commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, Mgr Marchisano, en date du 2 février 1997, qui invite l'Église à faire connaître son patrimoine est une initiative d'autant mieux accueillie et reçue par notre Association que nombre d'archives religieuses privées, paroissiales ou de séminaires, ou d'autres encore, ont disparu ou risquent de disparaître si un sérieux effort de mobilisation de toutes les ressources et de toutes les énergies n'est pas mis en œuvre de toute urgence. Trop d'exemples récents invitent à une vigilance accrue en ce domaine. D'autres raisons, plus impérieuses encore, commandent cette étroite association : d'une part, la diminution des connaissances élémentaires en matière religieuse qui affecte une part croissante de nos contemporains, d'autre part, le fait que, pour nombre de jeunes étudiants d'aujourd'hui, le contact avec les archivistes et les archives est le moyen d'entrer en contact avec le fait religieux et l'institution.

En 1977, notre Association avait tenu une de ses journées d'étude sur la question des archives en histoire religieuse contemporaine. Une nouvelle mise au

point sur les progrès et les changements intervenus depuis, et les problèmes qui demeurent, est en cours d'examen par notre association qui souhaite obtenir votre concours. La refonte du précieux guide de Jacques Gadille (*Guide des archives diocésaines françaises*, Lyon, 1971), l'inventaire des fonds d'églises paroissiales, d'ordres religieux, de confréries, d'associations, de mouvements, de patronages, de séminaires, de bibliothèques d'établissements ecclésiastiques, l'inventaire d'archives missionnaires (Propagation de la foi, Aide intermonastique de Vanves) etc., autant de questions qui suggèrent une nouvelle mise au point approfondie. Ce qui est inventé et répertorié a moins de chances d'être dispersé et à jamais perdu. En cas de difficultés de conservation, des contrats de dépôt-sauvegarde ne peuvent-ils être envisagés avec les archives publiques, comme cela s'est fait en certains lieux, et, notamment, à l'étranger ?

Tout commande aujourd'hui une coopération étroite entre archivistes et chercheurs. Le vœu exprimé par les archivistes d'être tenus au courant de l'aboutissement des travaux auxquels leur aide a contribué est tout à fait légitime et retient l'attention de notre Association. Le bureau, aussitôt saisi de cette question, la fait sienne et propose l'établissement d'une liste des mémoires de maîtrise des dernières années. Cette proposition et ses modalités d'application sera soumise à notre prochaine Assemblée générale. Il apparaît également souhaitable de renforcer les liens entre nos Associations : ne pourrait-on envisager la création d'une commission mixte, réunissant, une fois par an, à l'automne, les membres des bureaux de nos deux Associations pour procéder au bilan des questions pendantes et examiner toutes questions communes ? Cette structure devrait permettre de faciliter cette coopération que nous souhaitons développer entre nos deux Associations.

Jacques PREVOTAT

Président de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

ET TECHNIQUES NOUVELLES

1. MÉTHODES ET FINS

Deux secteurs d'activité de l'archiviste ecclésiastique peuvent être touchés par ces techniques nouvelles de documentation : la conservation des documents d'une part, l'établissement des inventaires, la consultation des archives et la diffusion de la documentation d'autre part.

A. La conservation

On rappelle d'abord qu'à la différence des bibliothèques, les archives conservent des documents souvent uniques en leur genre (p. 617). Un conseil est donc donné : « *L'emploi des nouvelles technologies permet également de conserver, en un lieu distinct et protégé, la copie des documents les plus importants et de ne pas voir totalement disparaître en cas de sinistre, la documentation déjà recueillie* ». C'est donc dans un but de sécurité que ces techniques nouvelles sont appliquées par les archivistes ecclésiastiques. On note deux points : l'emploi de ces techniques nouvelles ne peut viser l'intégralité des fonds, mais les « *documents les plus importants* ». D'autre part, les nouvelles copies doivent être détenues dans un lieu distinct et protégé.

Reprenant la terminologie et les catégories utilisées dans les archives françaises, il faut distinguer trois catégories de microfichage ou filmage ou de traitement des archives.

1. Le microfilmage de sécurité

Il est établi afin de préserver une copie de documents, au cas où l'original viendrait à disparaître, ce qui implique que le microfilm de sécurité soit conservé dans un autre dépôt. Il serait bon ainsi de microfilmer les inventaires non imprimés, qu'ils soient sous forme de cahiers, classeurs registres ou fichiers, car en cas de perte, destruction ou vol, le dommage est irréparable.

Les microfilms de sécurité sont établis afin d'éviter la consultation directe :

- d'originaux fragiles (registres dont la reliure ne permettrait plus la consultation fréquente, dans l'attente d'une restauration, ou définitivement),
- d'originaux précieux,
- d'originaux très souvent consultés.

Dans ces trois cas, ils sont ordinairement établis en double exemplaire, un exemplaire de sécurité, et un exemplaire de communication.

À partir du moment où un dépôt d'archives est un tant soit peu ouvert au public, il devient nécessaire d'envisager des microfilms de sécurité, au moins pour les inventaires, et les documents mis directement à la disposition des chercheurs.

2. Le microfilmage de complément

Il est établi pour compléter les collections d'un dépôt d'archives, pour

permettre aux lecteurs de consulter sous forme de film les documents dont l'original est ailleurs, qu'ils s'agisse de fonds d'archives à l'étranger (Saint-Siège ou Maison généralice à Rome), de fonds devenus publics d'archives ecclésiastiques datant d'avant la Révolution, de fonds concernant plusieurs dépôts (2). Ces microfilms de complément constituent aussi des microfilms de sécurité pour le dépôt qui détient les originaux.

3. Le microfilmage de substitution

On microfilme des documents, détruisant ensuite les originaux, le microfilm devenant non plus le double, mais le substitut du document original. Ce procédé est utilisé pour les journaux. Il est pratiqué dans les entreprises en vue d'obtenir un gain de place. Il doit s'agir alors d'un microfilm, reconnu légalement, et non d'un CD Rom, auquel n'est pas reconnue de valeur juridique.

B. Les inventaires, la consultation des archives et la diffusion de la documentation

Le texte vise expressément la compilation informatique de l'**inventaire** en vue de l'établissement de catalogues, registres, index. Une meilleure efficacité du travail de l'archiviste peut en effet découler de l'utilisation rationnelle des nouvelles technologies. La question a déjà été traitée à l'occasion du 8^e

stage de formation archivistique spécialisée tenu sous l'égide de notre association du 11 au 17 juillet 1993, par Robert Suire : « Archives et informatique ». Cette contribution traite d'ordinateur et de gestion des documents, au moyen du logiciel de gestion électronique de documents multimédia *Taurus* (3).

Outre le fait qu'elle souhaite des locaux adéquats (p. 617), la lettre circulaire demande que les salles de **consultation** soient dotées de moyens techniques et informatiques pour la recherche et la lecture. Traitant de l'inventaire et de l'informatisation (p. 617), on suggère la mise en fiches électroniques, micro-

2. QUELLES APPLICATIONS POUR LES ARCHIVISTES ECCLÉSIASTIQUES ?

Nous aurions dû citer en liminaire cette remarque de la lettre circulaire, qui nous précise quels sont les dépôts d'archives qui devraient être amenés à mettre en place ces techniques nouvelles : « *Naturellement une telle organisation est en fait proportionnelle aux besoins des différentes catégories d'archives ecclésiastiques et au genre même de consultation qu'on entend y offrir* ». Ce point de vue tout à fait réaliste avait déjà été affirmé il y a quelques années par Michaël Roper : « *Le niveau de consultation des archives justifie rarement l'adoption de système informatisé utilisé par les bibliothèques. De plus, il n'est pas sûr que la nature et l'urgence des demandes des utilisateurs puissent justifier les frais d'une vaste informatisation, en particulier quand elle suppose la conversion rétrospective des instruments de consultation existants. Cependant un certain nombre d'archivistes ont estimé*

films et reproduction par scanner des documents, disques optiques, etc. (p. 618).

Enfin, pour une **diffusion de la documentation** au moyen d'une consultation multiple et sans risques, sans recours au document original, et avec l'utilisation de systèmes informatiques modernes, après numérisation du document (par CD Rom, réseau, Internet), on peut relier entre eux les différents dépôts d'archives, favoriser et faciliter la recherche sur une plus vaste échelle. Ceci répond aux finalités mises en valeur par la lettre circulaire étudiée : la rencontre avec la culture contemporaine (4).

qu'une informatisation sélective n'était pas inutile et les applications de l'ordinateur portent sur tous les secteurs de l'activité archivistique » (5). L'auteur cite alors comme référence le système PRIAM utilisé par la Cité des archives contemporaines des Archives de France à Fontainebleau. Il est sage toutefois de constater avec le même auteur : « *Plus les fonds d'un centre sont importants et plus son niveau d'activité est élevé, plus est justifiée l'adoption d'un système informatisé* » (6).

Avant toute mise en place de technologies nouvelles, forcément lourdes et onéreuses, les archivistes doivent étudier, outre le coût financier toujours élevé, tant pour la mise en microfiche ou microfilm, que pour la numérisation de documents, les besoins de leur dépôt, et la consultation que raisonnablement ils peuvent offrir aux chercheurs. En

ce qui concerne les inventaires, l'utilisation de ces nouvelles techniques sous-entendrait une nouvelle saisie de toutes les données déjà répertoriées. Il ne faut pas oublier enfin, que l'utilisation de ces technologies nouvelles ne résout pas le problème de classement qui devra toujours être effectué en amont, préalablement à la mise en place de ces techniques (7).

Fr. Hugues LEROY, o.s.b.

(1) Doc. Cath. n°2163, p. 610-620. Les références renvoient à cette revue.

(2) Mgr Molette avait déjà mentionné cet « engrangement » par microfilms, dans une conférence publiée dans le Bulletin n°43-44 (1995) de notre association, p. 6.

(3) Bulletin n°40 (1993), p. 57-64.

(4) Les communautés scientifiques, particulièrement les médiévistes, ont recours aux médias et se sont dotés de moyens modernes, dont ils informent les spécialistes. Ainsi l'Institut de recherche et d'Histoire des textes publie-t-il un bulletin semestriel depuis 1979 : *Le médiéviste et l'ordinateur* ; sur ce sujet, cf. « Informatique et Études médiévales », in *Introduction aux sources de l'histoire médiévale*, par R. C. van Caenegem, coll. Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, Tournai, Brépols, 1997, p. 533-550.

(5) Michaël Roper, « Les archives et les nouvelles techniques de l'informatique », in *Revue de l'Unesco pour la science de l'information, la bibliothéconomie et l'archivistique*, IV/2, 1982, p. 115-122, article repris dans *Techniques modernes d'administration des archives et de gestion des documents : Recueil de textes*, Paris, UNESCO, 1985, p. 553-560. Le passage cité est p. 553.

(6) Ibid. p. 554.

(7) Il existe un bulletin (semestriel depuis 1996) publié depuis 1991 par le laboratoire pour l'application des nouvelles technologies aux archives, dirigé par R. Cerri (Archivo storico, San Miniato, Piémont), qui traite de l'automatisation des archives et du traitement informatique de documents : *Archivi e computer*.

LES PHOTOGRAPHIES AUX ARCHIVES

2^e partie*

III - LA RESTAURATION ET LA CONSERVATION DES PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

Tout acte de restauration ne doit être entrepris qu'après avoir consulté un professionnel de la photographie ancienne pour éviter les erreurs qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses. Toutes les indications sont fournies dans la mesure du possible, il reste à chacun ensuite d'évaluer les risques et le coût en fonction de ses possibilités. Pensez aux nécessités de stockage du matériel, au temps et au personnel nécessaires pour effectuer les tâches. Certaines de ces tâches ne peuvent être effectuées que par un personnel qualifié, aussi trouverez-vous plus loin des adresses de personnes que j'ai eu l'occasion de rencontrer, qui ont les diplômes requis et qui me semblaient dignes de foi mais des impondérables sont toujours possibles et il ne faudra pas pour cela m'en tenir rigueur. Enfin vous trouverez une bibliographie détaillée ainsi que des adresses de

fournisseurs reconnus dans la profession.

1) Le local

Ce doit être une pièce :

- Saine, sans humidité (éviter les passages de tuyaux d'arrivée et d'évacuation des eaux), le taux d'humidité recommandé pour la conservation des photographies est de 40 % d'hygrométrie plus ou moins 5 %. La température doit être stable autour de 18° à 21° plus ou moins 4° pour les positifs noir et blanc ; pour les négatifs au nitrate de cellulose elle doit être de 10° à 16° plus ou moins 4° et pour les photographies couleurs elle doit être, pour reprendre les termes de Bertrand Lavédrine, « aussi basse que possible ». (Si l'on a les moyens, on peut envisager l'éventualité d'une chambre froide). Un contrôle hebdomadaire de l'hygrométrie et de la température est conseillé. Éviter les peintures fraîches et les vernis (attendre deux semaines avant d'intégrer un local fraîchement peint). Éviter les fenêtres sur rue et les ventilations sur rue car elles amènent les pollutions extérieures comme les gaz d'échappement des voitures, les émanations d'usines et de chauffage central.

- Claire, mais pas lumineuse car la lumière agit sur les constituants de la photographie et accélère le processus de vieillissement de celle-ci

et de son pâlissement jusqu'à disparition à plus ou moins long terme. Du même genre on ne photocopiera ou ne scannera jamais une photographie ancienne, une photocopie équivaut à une exposition en plein soleil d'un mois soit à un vieillissement de dix ans.

- Pensez à mettre une moquette sans colle ou un tapis là où vous manipulerez les photographies car cela évite en cas de chute d'une plaque de verre qu'elle ne se brise irrémédiablement.

2) Le mobilier

Il doit être le plus neutre possible. Évitez les meubles en bois récent, car la résine d'un bois neuf peut influencer sur les émulsions chimiques des photographies. Utilisez de préférence du mobilier métallique sans peinture chimique et achetez votre mobilier chez les fournisseurs dont vous trouverez les adresses en fin d'article.

3) La manipulation

Avant toute manipulation des photographies négatives, il faut d'abord se munir de gants de caoutchouc (genre gants de chirurgien) et plus particulièrement pour les négatifs au nitrate de cellulose et film safety qui par leurs constituants chimiques et aussi leur processus de dégradation

sont dangereux de manipuler à mains nues. On doit aussi se munir d'un masque pour éviter d'inhalier les émanations de gaz que ces négatifs pourraient produire, le tout dans une pièce bien ventilée (sous une hotte aspirante en cas de restauration). Les photographies positives et les autres négatifs seront manipulés avec des gants de coton blancs. Les gants évitent le contact de la peau avec les émulsions car elle apporte de l'humidité par la sueur, des salissures (traces de doigts), et des agents chimiques et polluants qui altèrent les images.

Les gestes doivent être larges, doux et lents, jamais de précipitation car avec les papiers acides vous risqueriez de briser les images en même temps que le carton support. Maintenez l'image par en-dessous pour éviter les « porte à faux » qui contraignent le papier. Manipulez toujours les photographies une par une ainsi que pour le rangement.

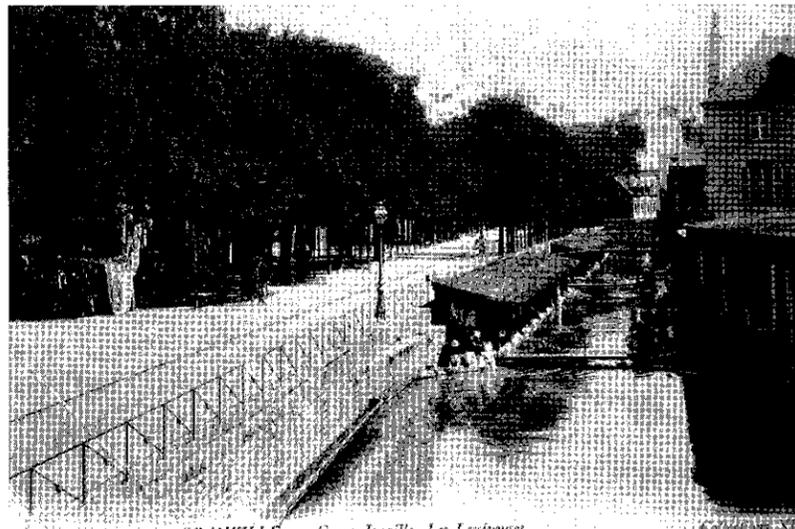
4) *Le dépoussiérage de tous les documents photographiques*

Les positifs papiers et procédés photomécaniques

Avant tout dépoussiérage il est impératif de poser un buvard neutre blanc sur la surface de travail pour y poser la photographie coté émulsion ou coté dos, et de changer régulièrement ce buvard. Être bien assis et bien éclairé pour éviter les erreurs et des dégradations irrémédiables. Pour toutes les photographies très

poussiéreuses, on procèdera au dépoussiérage de l'émulsion avec un pinceau doux en poil de chèvre, c'est le moins onéreux, en poil de martre pour les collections ayant un budget extraordinaire.

Si la photographie est « nue » (sans carton support) on pourra gommer le plus doucement possible toujours dans le même sens en évitant



Neurdein, Granville, Cours Jonville, Les lessiveuses. Ca 1900 - Collection de l'auteur
Exemple de carte postale en phototypie.

les tensions, et seulement avec une gomme Wishab (ou poudre), le dos de la photographie. On prendra garde aussi de ne pas gommer toute indication manuscrite au crayon, même si l'endroit doit rester sale, car on se priverait du moindre indice pour l'identification de la photographie et du photographe.

Si la photographie est sur carton support, le gommage s'effectuera soit avec une gomme Wishab soit avec une gomme Staedler blanche. Là encore le gommage s'effectue avec douceur et toujours dans le même sens, en évitant de gommer toute indication portée sur ce même carton.

Attention au carton car souvent très acide il se cassera aisément, aussi pas de tension et pas de réparation au scotch car sa colle est mortelle pour les photographies.

Après le dépoussiérage, on peut commencer à contretyper en deux ou trois exemplaires les documents pour leur éviter trop de manipulations, trop de prises de vue répétitives, et avoir ainsi en réserve un souvenir exact de l'état de la photographie au moment de sa redécouverte, un fonds communicable pour illustrer des livres ou autres utilisations.

Les négatifs

Les négatifs sur support papier, sur plaque de verre et support souple seront dépoussiérés comme les émulsions des positifs sur papier.

Il est fortement déconseillé, bien que l'on puisse toujours le faire, de nettoyer le dos de ces négatifs car il faut une pièce à part, une hotte

aspirante et un stockage de produit inflammable comme l'éthanol. Si ces dernières conditions sont remplies on procède comme suit : posez un buvard neutre sous la hotte aspirante, posez le côté émulsion contre le buvard, humectez un chiffon de coton blanc d'un mélange d'éthanol et d'eau pure à raison de 30 % d'éthanol pour 70 % d'eau (ce mélange se fera loin du fonds pour éviter une condensation d'humidité), essorez délicatement le trop plein de ce produit, puis essuyez délicatement le dos de la plaque avec ce produit en plaquant le négatif d'une main contre le buvard, de façon à ce que le trop plein qui pourrait encore exister s'imprègne dans le buvard et non dans l'émulsion (tout apport d'eau sur la gélatine entraîne son décollement). En aucun cas on ne nettoie l'émulsion avec un liquide si l'on n'est pas soi-même professionnel de la restauration. Le même problème se

posera pour les positifs sur plaque de verre comme l'ambrotype, les diapositives sur verre et les plaques autochromes. Le risque est multiplié car l'eau peut décoller les collants qui tiennent l'émulsion entre ses deux plaques de verre.

Pour les négatifs souples, la restauration personnelle s'arrêtera là ; si l'on décèle des dégradations plus importantes, on les contretypa rapidement si cela est encore possible et si cela en vaut la peine iconographiquement et artistiquement parlant, sinon comme je l'ai indiqué plus haut on s'en débarrassera en appelant les pompiers ou les services départementaux habilités à la collecte des matières explosives.

5) *La protection et l'entreposage des documents*

Après le dépoussiérage il est nécessaire de ranger les photographies ainsi nettoyées.

Les photographies « nues » et les négatifs papier seront placés délicatement dans des pochettes en polyester (mylar) si possible, car elles évitent la manipulation de ces documents à mains nues en cas d'oubli des gants et surtout, du fait de sa transparence, elles permettent d'observer les négatifs papier sans y laisser la moindre trace, puis dans des boîtes de carton neutre.

Les photographies sur carton support seront soit rangées dans des pochettes en polyester ou en papier neutre ou encore en fabriquant des chemises dans du papier barrière neutre. Les pochettes et chemises évitent les abrasions, les frottements et contacts sur l'émulsion des documents qui les précèdent.

Les positifs sur plaques de verre et négatifs sur plaques de verre seront après dépoussiérage rangés dans des

pochettes de papier neutre et non dans des pochettes en polyester car leur poids le leur interdit. Personnellement, je préfère la pochette à quatre rabats car elle oblige à travailler sur une table et à manipuler les plaques une par une, ce qui limite les risques de casse et de manipulation excessive. Ensuite, elles seront rangées, comme les précédentes, dans des boîtes de carton neutre de préférence debout, mais si les boîtes ne sont pas trop grandes on peut les entreposer à plat en veillant à éviter un poids excessif sur l'émulsion. Elles peuvent aussi être rangées dans des tiroirs en aluminium anodisé, mais ces tiroirs deviennent lourds avec des plaques de verre et risquent de basculer avec le poids ; il existe des boîtes de la même matière avec des ouvertures à baïonnettes qui semblent mieux adaptées, mais le coût en reste élevé.

Les formats modernes de positifs comme de négatifs seront rangés dans des pochettes pour classeurs ou boîtes classeurs en polypropylène, et dans un noir absolu pour les photographies en couleur. De ce fait, choisissez des classeurs ou boîtes classeurs neutres de couleur sombre (le noir est le plus recommandé).

Pour les indications à porter sur les boîtes, vous pouvez utiliser les étiquettes avec une colle neutre, certains fournisseurs en proposent, mais alors pensez à prendre des boîtes de carton neutre lisses, sinon elles collent mal ; certains prévoient des fenêtres métalliques où il est possible de glisser un carton indicatif.

6) *Les urgences*

Les photographies déchirées et les plaques de verre brisées seront conservées avec tous les morceaux dans une pochette de papier neutre en reconstituant l'image si possible. Ensuite il faut les entreposer dans

une boîte, à part de la collection, pour éviter les manipulations et attendre le prochain budget de restauration.

En cas d'inondation, il vous faudra faire preuve de beaucoup de patience et sécher les images une par une sur une grande surface, sinon il faut faire appel à un service spécialisé de restauration.

Invasion de champignons, une seule solution : l'autoclave de la Bibliothèque Nationale à Sablé-sur-Sarthe.

Photographies enroulées sur elles-mêmes : les poser une par une dans une chambre d'humidification où la photographie va s'épanouir en se réhydratant. Une fois le degré optimum d'hydratation atteint, on met la photographie sous presse entre deux buvards ; et surtout pas de projection intempestive d'eau avec un vaporisateur, car ensuite, même mise sous presse, elle s'enroulerait de nouveau.

7) *L'estampillage et les encres à utiliser*

L'estampillage est obligatoire dans nos institutions pour de multiples raisons, mais suivant les restaurateurs de photographies, aucune encre n'est bonne à utiliser. Aussi les grandes institutions font suivant leur idée. La Bibliothèque Nationale et le Musée d'Orsay utilisent une encre grasse excessivement longue à sécher : Encre Herbin-Sueur ; d'autres utilisent des encres normales mais qu'ils ne placent en aucun cas sur l'image mais au dos de l'image en veillant à ce que le tampon ne soit pas trop humecté, à ce qu'il n'y ait pas de contact avec l'image qui les suit et qu'elle soit bien sèche avant de ranger la photographie dans sa pochette puis dans sa boîte en carton neutre. Troisième solution : le cachet sec que l'on pose dans un endroit dis-

cret de l'image, mais il faut savoir que le cachet sec casse l'albumine et peut faire des trous dans une photographie nue, de plus il multiplie le risque de confusion avec les cachets secs des photographes et des éditeurs. Pour les plaques de verre et diapositives modernes, il existe des encres normales qui permettent d'écrire sur ces surfaces mais certaines publications spécialisées vous le déconseilleront.

En aucun cas il ne faut mettre d'étiquette ou de papier collé sur tout négatif ou positif, car cela apporte des agents chimiques et masque une partie même infinitésimale de la vue. Si un collant existe de longue date, comme c'est souvent le cas pour les diapositives sur verre, on peut à l'aide d'un crayon noter la cote et poser son tampon humide, mais uniquement dans ce cas-là. Si les photographies sont nues, on indiquera la cote au crayon à papier sans appuyer, au dos de celle-ci. Pour les négatifs souples, il faudra vous contenter de mettre toutes les indications sur la pochette, ou dans le classeur de conservation. Toutes les pochettes papier et chemises devant conserver les photographies positives ou négatives doivent comporter les renseignements suivants : la cote, l'auteur et le titre ; le tout porté au crayon à papier à mine de plomb assez tendre pour ne pas rayer l'émulsion.

8) Les achats importants pour un fonds de photographies anciennes

Une table lumineuse, un compte-fil, une loupe : servent à l'analyse des négatifs et positifs transparents et opaques.

Le papier barrière, les pochettes de papier neutre, les pochettes en poly-

ester ou polypropylène : servent à protéger les images les unes des autres en évitant tout voisinage direct avec le document qui les suit ou les précède, car cela peut provoquer de l'usure, des abrasements, et des contacts avec des cartons support acides.

Les boîtes de carton neutre et les boîtes ou tiroirs en aluminium anodisé : servent au rangement des photographies préalablement conservées dans des pochettes ou chemises, leur évitant ainsi l'exposition à la lumière permanente, le contact avec les pollutions de l'air ambiant et les chocs thermiques ou hygrométriques occasionnels.

Les gants de coton blancs et les gants de caoutchouc : permettent la manipulation des photographies.

Les gommes Staedler et Wishab ainsi que les pinceaux en poil de chèvre ou de martre : servent au dépoussiérage des photographies.

Un thermo-hygromètre : sert au contrôle constant de l'humidité et de la température.

Un assécheur d'air (Ebac ou autre, mais sans sels) : sert à assainir une pièce trop fréquemment humide.

Un réfrigérateur le plus sec possible pour vos photographies couleurs.

Un grattoir : sert à ôter un thermo-collage, un scotch sec, ou toute autre adhérence étrangère à la photographie et à son support (au dos uniquement), en prenant garde de ne pas les amincir.

Des buvards neutres : pour protéger l'émulsion d'un contact direct avec le plan de travail lors du dépoussiérage, ou de toute autre opération de restauration.

Une glace de poche : pour lire toutes indications apparaissant inversées sur un positif ou un négatif.

9) Annexes au chapitre III

Adresses utiles

● **Restaurateurs** compétents ayant suivi la formation professionnelle de l'IFROA (Institut Français de Restauration des Œuvres d'Art), ou y étant enseignants :

M. Patrick Lamotte : Atelier de Restauration des photographies, Bibliothèque Nationale de France, 58, rue de Richelieu, 75084 PARIS Cedex 02.

Mme Giulia Cucinella-Briant : 11, rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Mme Véronique Landy : 128, rue de Belleville, 75020 PARIS

Mme Annie Thomasset : 2, villa Ornano, 75018 PARIS

Mme Sabrina Esmeraldo : 1, rue Gustave-Goublier, 75010 PARIS

● **Fournisseurs** du matériel nécessaire :

ATLANTIS : 26, rue des Petits-Champs, 75002 PARIS

STOULS : rue de l'Orme Saint-Germain, CHAMPLAN, 91165 LONGJUMEAU Cedex

SECAN : B.P. 503, 75666 PARIS Cedex 14

SERC : 57, route de Paris, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

ART ET CONSERVATION : 33, avenue Trudaine, 75009 PARIS

PROPHOT : 44, Rue Condorcet, 75003 PARIS

ENCRE HERBIN-SUEUR sa : 88-91, rue Cartier-Bresson, 93500 PANTIN

PAPETERIES CANSON ET MONTGOLFIER : B.P. 139 07104 ANNONAY Cedex

IV - ANALYSE DE L'IMAGE

ou Première approche d'une photographie avant son traitement catalographique

L'analyse va vous apporter plein d'enrichissements : en premier lieu, un regard différent sur les images, dont vous observerez, avec minutie, le moindre détail, car tout est renseignement. Ensuite, de façon plus terre à terre, elle vous apportera le nom de l'auteur, le nom de l'éditeur, la date, le titre... De plus très vite, vous apprendrez à reconnaître le style d'un photographe, sa manière d'appréhender un sujet, de le composer, de le cadrer, de jouer avec l'éclairage et les volumes.

Mais encore, sur un autre plan, vous découvrirez : si la photographie est infestée de champignons invisibles à l'œil nu, si la gélatine de tel négatif se décolle, si un manque apparaît dans telle partie de l'image... Par analyse de l'image j'entends la photographie dans son intégralité : l'émulsion et le dos, qu'elle soit positive ou négative, sur un carton support ou « nue ».

Avant toute chose il faudra faire la part entre une photographie documentaire et une photographie artistique.

1) Vérification d'images d'apparence semblable

L'image est trompeuse, et ceci à toutes les époques, aussi faudra-t-il toujours regarder avec précision et comparer les deux objets de façon minutieuse : regarder si les fenêtres des maisons sont ouvertes ou fermées, ainsi que les portes, vérifier que les personnes sont toujours à la même place, les ombres portées sur un monument...

J'ai deux exemples : il s'agissait, dans le cas du premier, d'une vue des thermes d'Uriage dans le Dauphiné de 1858, vraisemblablement du même photographe, prise du même endroit, dans le même lot de photographies... et pourtant à l'arrière-plan une calèche apparaît sur l'une et non sur l'autre. Le deuxième cas est plus récent car il concerne deux cartes postales de Lisieux par Lévy Lucien (LL.) : N°42 cour de maison de Charlotte Corday. Le numéro est le même sur les deux clichés, le titre



Anonyme
Étude d'après nature. Ca 1860
Bibliothèque diocésaine de Chartres.
Papier albuminé.

et le point de vue aussi... Mais les trois personnages au fond de la cour ont changé d'attitude pendant le laps de temps qu'il a fallu au photographe pour remettre une plaque dans sa chambre noire, et les deux cartes ont été éditées. Quand un monument est

très connu et qu'on sait qu'il a été l'objet de nombreuses prises de vues photographiques à toutes les époques (c'est le cas de la cathédrale de Chartres), il faut redoubler de prudence.

2) Éléments de datation

Datation par l'objet représenté, par exemple la construction d'un monument ou un changement dans son aspect : à Granville le dôme de l'église Saint-Paul a été construit en 1904, donc toutes les vues générales de la ville sont d'avant ou après la construction du dôme ; à Paris la flèche de la Sainte-Chapelle est de 1853, celle de Notre-Dame de 1860, elles servent elles aussi à dater parfois, avec précision, un cliché ancien sur Paris.

Datation par l'identification du négatif ; pour les positifs albuminés un négatif papier laisse apparaître sa trame, de plus son grain est moins fin que celui du collodion, dans ces procédés l'eau est plate, les personnes sont appelées des fantômes (quand elles ont laissé une trace), les arbres ont des feuillages flous, le ciel, de par sa brillance qui réclamait un temps de pose plus court que le sujet photographié, est solarisé et donc souvent retouché ; à l'inverse le négatif au gélatino-bromure d'argent aura figé la moindre feuille d'arbre, la moindre vaguelette, le ciel a des nuages, les personnes sont vues en mouvement.

Datation par la technique du positif, par exemple sur les premiers positifs

albuminés la couche d'albumine était légère, c'est à peine si on la détecte par sa brillance quand la photographie est très sale, alors que dans les années 1870 et 1880, lorsque l'industrie a pris le relais des photographes dans la production des papiers sensibles, la couche est épaisse, très égale dans l'étalement, bien brillante et du fait de l'importance de cette couche, souvent plus jaunée que les premiers tirages par cette méthode.

Les trois éléments conjugués donnent parfois une fourchette de dates des plus précises, et quand on connaît le photographe, les choses vont encore mieux.

La date de prise de vue, car c'est la date la plus importante en photographie, peut être indiquée par le photographe lui-même :

- Sur le négatif, elle est souvent inscrite à l'envers pour apparaître à l'endroit sur le positif, attention de ne pas la confondre avec le numéro de négatif que nous verrons tout à l'heure.

- Sur le positif, de façon manuscrite (recto ou verso), ou encore à l'aide d'un cachet sec ou d'un tampon humide (ou sur le carton support).

- Imprimée, sur le carton support (recto ou verso). Certains photographes des « Ponts et Chaussées » poussaient le luxe, comme J. Duclos de Quimper (actif 1860-1870), jusqu'à indiquer le jour et le mois en plus de l'année ; cela reste rarissime.

3) Identification de l'auteur et sa « signature »

Le photographe au XIX^e siècle signe de différentes façons, la plus simple (comme Charles Nègre) est de signer sur le bord de l'image à l'encre de Chine, une autre plus sophistiquée est de signer à l'envers dans le négatif pour qu'elle apparaisse à l'endroit sur le positif

(comme Le Secq, Bonfils), une autre encore est le tampon humide très employé avec le cachet sec (Brogi, Marville, Alinari, Lombardi, Le Gray, Trinquart), ou bien encore de signer sur ce que l'on appelle le « bandeau titre » toujours placé sur le bord inférieur de l'image et donnant non seulement l'auteur, mais aussi le titre et l'adresse du photographe (Sommer, Laurent).

Cette signature peut apparaître à n'importe quel endroit, le dos, l'émulsion, le carton support...

Mais les choses se compliquent quand un photographe a utilisé différentes manières de signer : Alinari a commencé avec un cachet sec ne mentionnant que son éditeur Luigi Bardi, puis les frères s'associent et la firme devient Fratelli Alinari qui apparaît sur un cachet sec de forme ovale sur le carton support, puis apparition d'un « bandeau titre » sans mention d'auteur mais accompagné d'un nouveau cachet sec ALINARI apparaissant, de façon à peu près régulière, sur le bord inférieur à droite de l'image, à nouveau disparition du cachet sec mais apparition sur le « bandeau titre » de Edizione Alinari. Chaque photographe a ses habitudes de signature, mais il faut s'en méfier pour la datation, même si l'on croit avoir décelé une chronologie d'utilisation de ses signatures car tout à coup on se retrouve sur une photographie que l'on sait plus ancienne avec un tampon plus récent, et toutes les théories laborieusement échafaudées s'écroulent ou sont à nuancer.

Une autre façon d'identifier le photographe, c'est de se reporter au numéro de cliché, s'il existe, et de comparer avec les registres du dépôt légal de la Bibliothèque Nationale (consultables à la réserve de la Bibliothèque Nationale et aux Archives Nationales), cela aide aussi à la datation. Avec ce même numéro de cliché, on peut se référer aux catalogues des productions des photographes, ce qui donne le titre, l'auteur, et souvent la date (c'est

le cas de Braun). On peut encore par la façon d'écrire un numéro de négatif, et par sa suite logique dans une série sur un sujet, identifier le photographe. Je connais le cas à la Bibliothèque de Fels d'une série de photographies des Chambres de Raphaël au Vatican par Alinari qui n'avait qu'une photographie portant le cachet sec de l'auteur, mais la suite des numéros de négatifs m'a permis de reconstituer toute la série et de l'identifier à Alinari.

Les cas critiques : le tampon humide est au dos de la photographie, qui est elle-même collée sur un carton support, il faut alors lire le tampon, qui transparait sur l'émulsion, ou bien, comme Richebourg l'a pratiqué, de signer à l'endroit sur le négatif ce qui a pour résultat d'avoir la signature inversée sur le positif ; l'utilisation d'une glace s'avère nécessaire.

Un dernier exemple de signature originale que j'illustrerai par une anecdote qui m'est arrivée à la Bibliothèque de Fels : Un petit photographe suisse d'Interlaken du nom de Johann Adam Gabler (1833-1888) a signé une de ses œuvres en prenant comme sujet... la devanture de son propre magasin, qui, associé à un « bandeau titre » caractéristique et à des numéros de clichés se suivant de manière à peu près logique, m'a permis de lui attribuer une dizaine de clichés. Autre aventure, à peu près similaire, avec J. Laurent dont le « bandeau-titre » habituel avait disparu, mais l'image représentait la tour de Bélem au Portugal avec à ses pieds un chariot portant ces inscriptions : « Fotografia Laurent Fotografo de la Reina », l'identification était faite (l'œil s'exerce progressivement à l'analyse du détail).

4) Identification de l'éditeur

Attention à l'éditeur car il a les mêmes moyens pour signer que l'auteur (tampon humide, cachet

sec) aussi la confusion est possible, comme cela m'est personnellement arrivé au début.

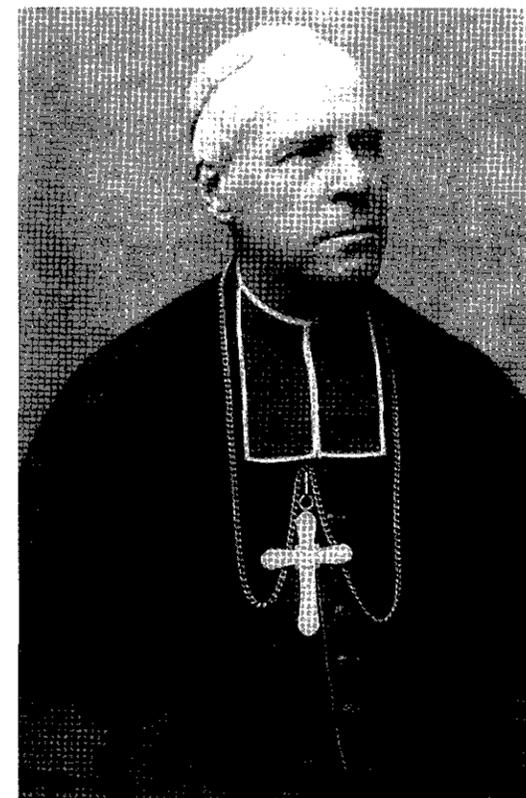
Quand une photographie présente plusieurs signatures, il faut savoir laquelle choisir dans le bon sens pour la photographie. Ce n'est pas toujours facile, aussi voici pour la fin du XIX^e siècle, — car les éditeurs et diffuseurs ont commencé à sévir vers 1870 — les principaux éditeurs français : Ernest Ziegler (actif 1873-1890), J. Kühn (actif 1880-1910), Auguste Giraudon (actif 1880- ?), Jules Hautecœur (actif 1880-1900 ?). Tous installés à Paris, ils ont édité des photographes aussi connus que Frith, Brogi, Sommer, Rive, Alinari... sur les photographies desquels j'ai retrouvé leurs tampons secs.

5) Le titre et l'identification de l'objet représenté

Comme l'auteur ou l'éditeur, il faut chercher le titre sur le document lui-même et aux mêmes endroits (dans le négatif, sur le positif, le « bandeau-titre », le carton-support...). Mais il est des cas, hélas fréquents, où il n'y a aucune indication. L'observation de l'image devient importante, surtout pour des images sans monument reconnaissable. Les premiers indices, à chercher avec

un compte-fil et à ne pas négliger, sont les inscriptions de tous ordres : enseignes de magasins, affiches publicitaires, panneau de nom de rue... Exemple : une photographie de la place Maubert à Paris dans les années 1860, du fonds de la photothèque de la Bibliothèque de Fels, a été identifiée grâce au nom du pharmacien, qui y tenait boutique et vendait des pilules miracles pour la gorge ; après consultation du

Bottin nous avions son adresse exacte et ses années d'activité (d'une pierre deux coup : identification du lieu et datation). Les annuaires départementaux aident aussi dans l'identification des lieux. Pensez aussi au style des maisons (emploi de la tuile romaine dans le sud de la France, du tuffeau en Val de Loire, de granit en Bretagne, de l'ardoise de Trélazé dans l'ouest de la France... Mais attention aux toits de chaume et aux



Pierre Petit
Portrait de Mgr Bouquet,
évêque de Chartres (1906-1926).
Plan rapproché.
Ca 1906. Cap. Bibliothèque diocésaine Chartres.
Exemple de papier baryté

colombages plus généralisés au XIX^e siècle dans toute la France qu'aujourd'hui).

6) L'angle de prise de vue

Le plus couramment utilisé au XIX^e siècle, du fait de la lourdeur des

appareils et du peu de maniabilité de ces engins, est la prise de vue « au niveau » (droit devant).

Ensuite est apparue naturellement la prise de vue en « plongée » : quand l'appareil domine l'objet à représenter et que le photographe a été obligé d'incliner l'appareil vers le bas pour opérer.

Le contraire de la précédente est la prise de vue dite en « contre-plongée » : quand l'appareil, faute de recul ou pour un effet spécial, est dirigé vers le haut pour prendre la photographie. Cet effet produit des déformations dans les lignes de fuite, du fait des lois de la perspective, qui ont tendance à se rejoindre en leur sommet.

Enfin la « vue aérienne », pratiquée pour la première fois par Nadar en 1855 dans la nacelle du ballon « le Géant », elle est donc prise soit d'un avion, soit d'un ballon, d'un dirigeable, d'un Zeppelin...

7) Les différents plans

Le **plan général**, qui comme son nom l'indique embrasse un large panorama.

Le **plan d'ensemble**, un détail situé, une façade de maison ou d'église par exemple.

Le **plan moyen**, une personne en pied.

Le **plan américain**, une personne coupée au genou.

Le **plan rapproché**, portrait à partir de la taille ou de la poitrine.

Le **gros plan**, le visage

Le **très gros plan**, la bouche, un œil ou les deux yeux.

V - CONCLUSION

J'espère que cet article va vous apporter des bases solides pour attaquer le traitement de vos photographies. Sachez que la norme des images fixes n'est toujours pas éditée, ni même le fascicule qui devait en présenter une version abrégée (diversité des images fixes peut-être ?). Pour l'indexation, suivant que l'on suit des ouvrages professionnels de documentation ou de bibliothèque, les avis sont partagés. Les bibliothécaires veulent une seule et même indexation pour tous (comme Rameau, qui est tout à fait inadapté pour la photographie), les documentalistes se fabriquent des fiches d'indexation, ce qui fait que chacun a son thesaurus plus ou moins adapté à sa photothèque... Quelle solution est la meilleure ?

Pour ce qui est de la photographie ancienne en tant que telle, vous avez pu constater sa diversité, son originalité résidant dans le fait que c'est un « artisanat » où le photographe fait tout, prépare tout, doit veiller au temps qu'il fait et qu'il fera, à l'insolation, au temps de pose... À l'heure actuelle, on a souvent du mal à s'imaginer toutes les contraintes que la photographie imposait, alors que maintenant, nous génération de Kodak et autre polaroid, tout peut être automatisé et n'avons plus alors à nous soucier de rien. Même les développements se font en une heure, là où il fallait plusieurs jours. Certains photographes contemporains s'amusent à pratiquer ces vieilles méthodes pour rajeunir la création photographique et lui apporter de nouveaux regards, est-

ce là un signe des temps ? Nous entrons maintenant dans l'ère des supports binaires et, nouveaux supports non argentiques, du CD photo, du CD ROM et des appareils photographiques numériques.

Sachez tout de même que la durée de vie de nos clichés est nettement inférieure aux vieilles héliographies de plus de cent cinquante ans d'âge, que vos couleurs, si vous ne les enregistrez pas sur CD photo, vont disparaître, qu'enfin la qualité du grain est elle aussi inférieure, dans des proportions inouïes, à celui de ces vieux clichés qu'il faut préserver pour ne pas avoir, comme dit Racine, à « réparer des ans l'irréparable outrage ».

© Yves LEBREC
15 février 1997

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Professionnelle

Collard, Claude ; Giannattasio, Isabelle ; Melot, Michel. - *Les images dans les bibliothèques*. - Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1995.

Fototeche e archivi fotografici. - Prato, 1996.

Gérer une photothèque : usages et règlements. - Paris : La Documentation Française, 1994. (Collection interphotothèque).

Photographie : État et Culture. - Paris : La Documentation Française, 1992.

Répertoire ICONOS : Photothèques et photographes en France. - Paris : La Documentation Française, 1996. (Collection interphotothèque).

Termes usuels de la photographie. - Paris : La Documentation Française, 1979. (Collection interphotothèque).

Vous avez dit photographie ? Guide des lieux et des activités de la photographie en France. - Paris : La

Documentation Française, 1995. - (Collection interphotothèque).

Restauration et conservation :

Conservation des images fixes. - Paris : La Documentation Française, 1977.

CoRé. - *Conservation et restauration du patrimoine culturel*, n°1, septembre 1996. - Paris : S.F.I.I.C., 1996. (Dossier : la restauration des photographies anciennes).

Les documents graphiques et photographiques : analyse et conservation. - Paris : Archives Nationales : La Documentation Française, 1991.

Lavédrine, Bertrand. - *La conservation des photographies*. - Paris : Presses du C.N.R.S., 1990.

Reilly, James M. - *Care and identification of the 19th century photographic prints*. - Rochester : Kodak, 1986.

Histoire générale et histoire par pays :

Amar, Pierre-Jean. - *La photographie, histoire d'un art*. - Aix-en-Provence : Edisud, 1993.

Auer, Michel ; Auer, Michèle. - *Encyclopédie internationale des photographes de 1839 à nos jours*. Hermance (Suisse) : Camera Obscura, 1985.

Auer Index : *Encyclopédie internationale des photographes*. - Hermance (Suisse) : Camera obscura, 1992.

Dictionnaire mondial de la photographie. - Paris : Larousse, 1994.

[Exposition. Paris, Bibliothèque Nationale, 1976]. - *Une invention du XIX^e siècle ; expression et technique : la photographie*. Collections de la Société Française de Photographie. - Paris : B.N., 1976.

[Exposition. Paris, Fondation Dosne-Thiers, 1989]. - *Le voyage en Italie : les photographes français en Italie :*

1840-1920. - Lyon : La Manufacture, 1989.

[Exposition. Paris, Hôtel de Sully, 1996]. - *Souveraine Angleterre : l'âge d'or de la photographie britannique à travers les collections de la Royal Photographic Society : 1839-1917*. - Paris : Mission du patrimoine photographique, 1996.

[Exposition. Leuven, ABB-Galerij, 1994]. - *Palmen en tempels : la photographie en Egypte au XIX^e siècle*. - Leuven : Peeters, 1994.

Fontanella, Lee. - *La historia de la fotografia en Espana desde sus orígenes hasta 1900*. - Madrid : El Viso, 1981.

Frizot, Michel. Dir. - *Nouvelle histoire de la photographie*. - Paris : Bordas, 1995.

Histoire de la photographie. - Paris : Bordas, 1993.

Histoire de voir :

1 - *De l'invention à l'art photographique (1839-1880)*.

2 - *Les médiums des temps modernes (1880-1939)*.

3 - *De l'instant à l'imaginaire (1930-1970)*.

Paris : Centre National de la Photographie, 1989. - (Phot-Poche, 40-41-42) et tous les livres de cette petite collection à prix raisonnable.

Italien sehen und sterben : Photographien der Zeit des Risorgimento : 1845-1880. - Braux, 1994.

Nir, Yeshayahu. - *The Bible and the image : the history of photography in the holy land : 1839-1899*. - Philadelphia : University of Pennsylvania press, 1985.

Perez, Nissan N. - *Focus east : early photography in the near east, 1839-1885*. - New-York : H.N. Abrams, 1988.

Prinet, Jean ; Bellone, Roger ; Bléry, Ginette. - *La photographie*. - Paris : P.U.F., 1992. - (Que sais-je ?, 174). Une réédition de 1996 existe avec ill. en coul.

Zannier, Leo. - *Storia della fotografia italiana*. - Rome : Laterza, 1986.

Spécialisée sur une technique :

Bretell, Richard R. - *Paper and light : The calotype in France and Great Britain, 1839-1870*. - Boston : D.R. Godine, 1984.

[Exposition. Arles, Espace Van Gogh, 1989]. - *Panoramas, collection Bonnemaïson*. - Arles : Actes sud, 1989.

[Exposition. Paris, Bibliothèque Nationale, 1996]. - *La révolution de la photographie instantanée : 1880-1900*. - Paris : B.N.F., 1996.

[Exposition. Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1995]. - *La photographie stéréoscopique sous le Second Empire*. - Paris : B.N.F., 1995.

[Exposition. Paris, Musée Carnavalet, 1989]. - *Paris et le daguerréotype*. - Paris-Musées, 1989.

Les frères Lumière et les premières photographies en couleurs. - A. Barret, 1989

Jammes, André ; Janis, Eugénia Parry. - *The art of french calotype*. - Princeton : Princeton university press, 1983.

Collections d'institutions

[Exposition. Paris, Bibliothèque Nationale, 1976]. - *Une invention du XIX^e siècle : expression et technique : la photographie* : collection de la Société Française de Photographie. - Paris : Bibliothèque Nationale, 1976.

[Exposition. Paris, Ecole Nationale des Beaux-Arts, 1991]. - *Les chefs-d'œuvre de la photographie dans la collection de l'Ecole des Beaux-Arts*. Paris : Ecole nationale des Beaux-Arts, 1991.

[Exposition. Paris, Musée des Arts Décoratifs, 1992]. - *Le Passé recomposé : photographies restaurées de la collection de la Bibliothèque des Arts Décoratifs : 1850-1900*. - Paris : Musée des Arts Décoratifs, 1992.

[Exposition. Paris, Musée des Monuments Français, 1994]. - *Photogra-*

phier l'architecture : 1851-1920. Collection du Musée des Monuments Français. - Paris : R.M.N., 1994.

[Exposition. Paris, Petit Palais, 1980]. - *Regards sur la photographie en France au XIX^e siècle : 180 chefs-d'œuvre du département des estampes et de la photographie*. - Paris : Berger Levrault, 1980.

Heilbrun, Françoise ; Néagu, Philippe. - *Musée d'Orsay : Chefs-d'œuvre de la collection photographique*. - Paris : P. Sers : R.M.N., 1986.

Néagu, Philippe ; Poulet-Allemagny, Jean-Jacques. - *Anthologie d'un patrimoine : 1847-1926*. - Paris : Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1980.

Photographes

Atget Paris. - Paris : Hazan, 1992.

Chomette, Michèle ; Richard, Pierre-Marc. - *Paul Emile Miot : 1827-1900 : un marin photographe*. Paris : Galerie Michèle Chomette, 1995.

[Exposition. Arles, Musée Réattu, 1980]. - *Charles Nègre photographe : 1820-1880*. - Paris : R.M.N., 1980

[Exposition. Paris, Bibliothèque Nationale, 1996]. - *Charles Aubry photographe*. - Paris : B.N.F., 1996.

[Exposition. Paris, Istituto Cervantes, 1996]. - *J. Laurent, un photographe français dans l'Espagne du XIX^e siècle*. - Madrid : G. Collado, 1996.

[Exposition. Paris, Musée National des Monuments Français, 1996]. - *Edouard Baldus photographe*. Paris : R.M.N., 1996.

[Exposition. Paris, Musée d'Orsay, 1994]. - *Nadar : les années créatrices : 1854-1860*. - Paris : R.M.N., 1994.

Giorgio Sommer in Italien : Fotografien 1857-1888. - Braus, 1992.

Gli Alinari fotografi a Firenze : 1852-1920. - Florence : Alinari, 1985.

Janis, Eugénia Parry ; Sartre, Josiane. - *Henri Le Secq photographe de 1850 à 1860*. - Paris : Musée des Arts Décoratifs, 1986.

Janis, Eugénia Parry. - *The photography of Gustave Le Gray*. - The Art Institute of Chicago ; University of Chicago press, 1987.

Joseph Marie Villard : 1868-1935 : *photographies de la Bretagne*. - Quimper : Caligrammes, 1983.

Kemps, Christian. - *Adolphe Braun et la photographie 1812-1877*. - Association Lucigraphie, 1994.

Thézy, Marie de. - *Marville Paris*. - Paris : Hazan, 1994.

Rééditions

Catalogues des expositions organisées par la Société Française de Photographie : 1857-1876. - Paris : J.M. Place, 1985. - (Résurgences : Photographie).

Lacan, Ernest. - *Esquisses photographiques*. - Paris : J.M. Place, 1986. - (Résurgences : Photographie).

La Lumière : *Beaux-Arts-Héliographie-Sciences*. - Marseille : J. Laffite, 1995.

Réflexion sur la photographie

Freund, Gisèle. - *Photographie et société*. - Paris : Le Seuil 1979. - (Points : Histoire, H15).

Sontag, Susan. - *La photographie : essai*. - Paris : Le Seuil, 1979. - (Fiction et cie).

Périodiques

History of photography. - Londres. *Photographies*. - Paris : Association française pour la diffusion de la photographie, 1983 à 1985.

Régionalisme

Alle origini della fotografia : un itinerario toscano 1839-1880. - Florence : Alinari, 1989.

Bardou, Pierre. - *Photographes en Gironde*. - L'horizon chimérique, 1993.

Beaugé, Gilbert. - *La photographie en Provence : 1839-1895*. - Marseille : J. Laffite, 1995.

[Exposition.Pau, Musée National du Château de Pau.1995-1996]. - *Pyrénées en images : de l'œil à l'objectif 1820-1860*. - Paris : R.M.N., 1995.

Henry, Jean-Jacques. - *Photographie, les débuts en Normandie*. - Le Havre : Maison de la culture, 1989.

L'immagine di Roma 1848-1895 : La città, l'archeologia, il medioevo nei calotipi del fondo Tuminello. - Naples : Electa, 1994.

Ritter, Dorothea. - *Venise : Photographies anciennes : 1841-1920*. - Inter-livres, 1994.

MUSÉES

Musée de la photographie à Bièvres

Musée Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône

Musée Alinari à Florence

Musée de la photographie à Charleroi

Musée de l'Elysée à Lausanne

ADRESSES UTILES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE : Département des estampes et de la photographie
Conservateur de la photographie ancienne : Bernard Marbot.

Conservateur adjoint : Sylvie Aubenas.

58, rue de Richelieu - 75084 PARIS Cedex 02

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, SERVICE ICONOGRAPHIE.

Responsable : Geneviève Dieuzède.
Patrick Raulet chargé d'ICONOS
8, av. de l'Opéra - 75001 PARIS
3615 Photodoc

La participation à cette base est gratuite et permet de se faire connaître des chercheurs et éditeurs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Président : Michel Poivert
4, rue Vivienne - 75002 PARIS

SECTION FRANÇAISE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE CONSERVATION, GROUPE PHOTOGRAPHIE.

Coordinatrice : Giulia Cuccinella-Briant
11, rue du Chemin-Vert - 75011 PARIS

ECOLE NATIONALE DU PATRIMOINE.
117, bd Saint-Germain - 75006 PARIS
Formation continue.

INSTITUT FRANÇAIS DE RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART.
1, rue Berbier-du-Metz - 75013 PARIS

ATELIER DE RESTAURATION DES PHOTOGRAPHIES - VILLE DE PARIS.
Responsable : Anne Cartier-Bresson
14, rue Payenne - 75003 PARIS

CENTRE DE RECHERCHE SUR LA RESTAURATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES (C.R.C.D.G.)
Responsables : Madame Fleider et M. Bertrand Lavédrine
36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 75005 PARIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 octobre 1997

Extraits du rapport d'activité

Le Conseil de 14 membres mis sur pied lors de l'Assemblée Générale du 28 octobre 1996, selon l'article 15 des Statuts, pour « administrer » l'Association, s'est réuni deux fois, le 5 décembre 1996 et le 16 septembre dernier.

Lors de la réunion du 5 décembre, le Conseil d'administration a choisi parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général et d'un secrétaire-adjoint, lesquels font fonction de trésorier et de trésorier adjoint.

À la seconde réunion du Conseil d'administration, le 16 septembre, l'ordre du jour consistait principalement dans la préparation de la journée d'étude à laquelle nous avons été conviés en ce 23 octobre.

Entre ces deux Conseils d'administration, le Bureau s'est retrouvé en trois occasions, le 16 janvier, le 3 avril et le 18 juin. Il s'agissait alors de réfléchir aux deux Bulletins de cette année, de fournir des réponses à quelques questions posées aux archivistes, surtout à ceux de la région Midi, de prévoir les interventions au Groupe de recherches des religieuses, d'examiner les relations avec des instances comme les Archives de France ou des Associations de chercheurs et d'historiens, de se pencher sur le document venant de Rome et traitant de « la fonction pastorale des archives ecclésiastiques ».

Le Bureau a cherché également à bien établir la liste des membres de l'Association. Il convient en effet, pour bien servir l'Association et ses membres, de prendre en compte plusieurs données : si on part des archives de ces entités que le Règlement général des archives de l'Église de France appelle les unités administratives sui generis (Titre II, art. 8), on devrait totaliser un millier de fonds : il y a, dans l'Église catholique en France, une centaine de diocèses ou organismes assimilés, cinq cents maisons religieuses généralices ou provinciales, trois cent cinquante monastères, cent trente sanctuaires reconnus par l'Église et cinq Instituts catholiques. Mais il n'y a pas partout des archives, surtout il n'y a pas partout des archivistes titulaires et ceux-ci, d'autre part, même titulaires, ne sont pas tous des adhérents à l'Association des archivistes de l'Église de France.

Ceci étant, au 1^{er} juillet dernier, adhéraient à l'Association : 107 archivistes diocésains, 353 archivistes religieux, dont 73 pour les Instituts de religieux, 185 pour les Instituts de religieuses et 95 pour les Monastères, 11 pour les Sanctuaires et 6 pour les Instituts catholiques, soit un total de 477 adhérents, auxquels il faut ajouter diverses adhésions individuelles de personnes physiques ou morales. Avec ses adhérents membres actifs, l'Association est ouverte statutairement aux archivistes de l'Église catholique en France, mais ses activités et son Bulletin en particulier intéressent d'autres catégories d'archivistes, des généalogistes, des historiens, des bibliothèques, des chercheurs et des érudits, sans parler des personnalités ecclésiastiques romaines ou étrangères. Ces lecteurs du Bulletin sont abonnés parce que désireux d'entretenir des relations avec l'Association, mais n'en sont pas membres. Ils représentent 150 noms.

À l'occasion de la mise à jour du fichier comme à l'occasion de l'actuelle Assemblée Générale, nous avons appris quelques décès : je vous en fais part, en ajoutant que mes sources, tout à fait partielles, ne concernent que les archivistes titulaires ou retraités :

- Le 30 décembre 1996 est mort à Angoulême, à la suite d'un grave accident de voiture, le P. Claude Guyot qui a été archiviste diocésain.
- Dans la Manche est décédé au début de l'année le Père Georges Cadel, archiviste diocésain dans les années 1970.
- À Coutances, est décédée Sœur Bernadette Lefevre, archiviste à la Maison régionale des Sœurs des Sacrés-Cœurs.
- Le P. Jean Rime, archiviste du sanctuaire de Lourdes jusqu'en 1995 et retiré à la Maison-mère de son Institut des Missionnaires de Saint François de Sales, est décédé à Annecy subitement le 22 juillet.
- Le 29 juillet est décédé l'archiviste d'Autun, l'abbé René Gauthey.
- Est décédé à la Maison Généralice, à Rome, le P. François Renault, des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, successeur au poste d'archiviste du Père Lamey.
- Et à Paris, vient de mourir le P. Christian-Eugène, archiviste provincial des Franciscains.

Trait d'union entre les membres de l'Association, le Bulletin n° 47 est paru au printemps et celui de l'automne est en préparation. Pour la première fois, le Bulletin était imprimé. Ce travail a été confié à « Indica », anciennement CTIC (Centrale Technique d'Information Catholique), dont les ateliers de Colombes impriment tous les 15 jours la lettre d'information SNOP de la Conférence des évêques de France. C'est la maquette du SNOP qui a servi de référence pour la présentation matérielle de notre Bulletin. Les échos reçus à propos de cette formule imprimée ont été encourageants.

Quant au contenu, les échanges à ce sujet, lors de nos Conseils d'administration ou de nos réunions du Bureau, aboutissent toujours à cette conclusion : le Bulletin sera ce que les archivistes le feront, avec des articles, des communications et des expériences venant des uns et des autres. Le souhait exprimé par la finale de l'éditorial est d'avoir dans ces 32 pages l'expression de la vie de l'Association.

Le Groupe de Recherches historiques et archivistiques des Congrégations féminines de vie active a eu ses deux sessions annuelles. Cette année, lors des 65^e et 66^e sessions, 60 à 70 religieuses archivistes ont eu des échanges sur leurs travaux, un exposé sur une « fusion » de deux congrégations et un autre sur le P. de Clorivière et ses écrits, enfin une conférence de M. Claude Langlois sur l'histoire des Congrégations féminines au XIX^e siècle.

Les religieuses archivistes du Groupe de recherches, pour lequel elles versent une cotisation couvrant les frais propres à ce Groupe, sont évidemment membres de l'Association des archivistes de l'Église de France, association à laquelle elles adhèrent par la cotisation annuelle fixée à 120 F.

Les archivistes des monastères, moines et moniales, bien représentés dans cette Assemblée, constituent également un groupe important dans notre Association puis-

qu'ils sont près d'une centaine. À noter cependant deux observations :

- 1) au décès de leur sœur archiviste, plusieurs monastères, des Carmels surtout, demandent leur radiation, ce qui ne veut pas dire que le fonds d'archives disparaît, mais qui s'en occupe alors ?
- 2) des monastères étant supprimés à cause du petit nombre de moniales, les archives sont transférées dans un monastère d'accueil, mais cela demande un suivi qu'il faudrait accompagner.

Avant de terminer ce rapport d'activité, il faut vous annoncer l'ouverture prochaine, prévue pour janvier 1998, des nouveaux locaux du Centre National des Archives de l'Église de France qui remplaceront les dépôts du 106 rue du Bac et de l'annexe du 7 rue Vauquelin et porteront la contenance du magasin d'archives de 770 mètres linéaires à 3 900. Créé en 1973, lors de la session où fut décidée la fondation de l'Association, ce Centre National se place à côté des dépôts diocésains, religieux et autres, non pas par conséquent pour regrouper les fonds existants, mais pour recevoir les archives des services et organismes centraux de l'Église qui est en France, ainsi que les fonds qui, pour quelque raison, ne ressortissent à aucun dépôt particulier en exercice. Il reçoit en priorité les archives du Secrétariat général et des structures de la Conférence des évêques de France. C'est cette Conférence qui, à l'Assemblée plénière de 1994, a décidé et pris en charge une extension du Centre. Le site choisi est la galerie Sainte-Thérèse, jouxtant l'aile droite du Séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux. Les travaux commencés en juillet dernier se poursuivent selon le programme et le transfert des archives va bientôt se réaliser. Ajoutons que si le Centre national quitte le 106 rue du Bac, notre Association y maintient son siège social et son secrétariat.

Pierre SOURISSEAU
Secrétaire général de l'Association



Réunion des archivistes et des économes diocésains de la région apostolique Midi

A l'initiative du P. Lacombe, archiviste d'Auch, une journée d'étude s'est tenue à Albi le 15 mai dernier avec la participation du président de l'Association. Dix archivistes ou documentalistes diocésains ainsi que trois économes ont pu ainsi se rencontrer et échanger. Étaient représentés les diocèses d'Albi, Auch, Cahors, Montauban, Pamiers, Rodez, Saint-Flour, Tarbes et les sanctuaires de Lourdes.

Le déroulement de cette journée s'est faite dans les meilleures conditions grâce à l'accueil chaleureux de M. Paul Jousset, économe diocésain d'Albi. La participation active des divers invités, les échanges et les constats se sont inscrits dans une première approche de la lettre circulaire de Mgr Marchisano qui venait de parvenir dans les diocèses. Parmi beaucoup d'autres, on pourrait souligner les quelques points suivants :

- en premier lieu il est apparu très bénéfique de faire se rencontrer archivistes et économes. Ceux-ci

ont pu mieux connaître l'importance des archives et les problèmes que soulèvent leur conservation et leur exploitation, thèmes qu'ils avaient l'intention d'étudier dans le cadre de leurs réunions propres,

- le développement des demandes de consultation émanant des étudiants en maîtrise d'histoire, avec lesquels il faut savoir passer du temps pour combler leur manque de culture religieuse,

- la nécessité de maintenir la fonction d'archiviste diocésain, malgré la diminution du nombre des prêtres. La disponibilité de l'archiviste est souvent réduite par d'autres charges pastorales ou par d'autres responsabilités proches : bibliothèque, musée, Art sacré. Beaucoup sont en fait des conservateurs du patrimoine culturel des églises locales. Comment former des laïcs à ces missions ?

- le manque de locaux et de moyens est souvent constaté. Cependant

de gros efforts ont déjà été faits. La visite des Archives diocésaines d'Albi, remarquablement réaménagées, en fut un excellent exemple,

- la nécessité d'être aidé et conseillé pour des aspects techniques : désinfection, restauration et bonne conservation des documents, des photographies et des supports magnétiques,

- l'intérêt d'utiliser l'outil informatique, mais besoin également de formation et de conseils.

Tous ces éléments sont pris en compte par le bureau de notre association qui a pour but d'aider ses membres à assumer au mieux la tâche ecclésiale qui leur est confiée.

Le principe même de cette journée de rencontre amicale s'est avéré stimulant et bénéfique. Il est à souhaiter que les autres régions apostoliques en organisent de semblables.



COMPTE RENDU DE SESSION

du Groupe de Recherches historiques et archivistiques des Congrégations féminines

Fidèles à la tradition, les religieuses archivistes se sont retrouvées, les 21 et 22 octobre, pour la 66^e session de leur Groupe. Un petit changement toutefois : la première journée, le Groupe fut accueilli au 67 de la rue de Sèvres, dans une maison des Filles de la Charité.

En début de matinée, le Père Machelart, Président de l'Association des Archivistes de l'Église de France, rappela le fonctionnement du Groupe en lien avec l'Association et lança un appel pour avoir des articles à faire paraître dans le bulletin – bulletin qui doit être une émanation de toute la vie de l'Association.

Puis, il fit une présentation et un commentaire de la circulaire de Mgr Marchisano relative aux Archives de l'Église et intitulée « *La fonction pastorale des Archives* ». (Le texte, en date du 2 février 1997, est paru dans la Documentation catholique de juillet 1997, n° 2163, pp 610-620). Il insista notamment sur la responsabilité des archivistes en ce qui concerne la communication. « Ils doivent discerner et gérer la communication et savoir qui leur demande des renseignements. »

Après une courte pose, Sœur Éliane Fleury – Fille du Cœur de Marie – nous présenta le Tome 2 des « *Lettres du Père de Clorivière à Adélaïde de Cicé* » – lettres écrites du Temple – après son arrestation, le 5 mai 1804. Un bref rappel biographique nous permit de saisir comment ces deux fondateurs à travers les épreuves qu'ils eurent à surmonter, parvinrent à découvrir la volonté de Dieu sur eux.

Au début de l'après-midi, à la demande de Sœur Madeleine Saint-Jean, Mme Marianne Mauny et M. Philippe Dujardin présentèrent « G. B. Informatique » centre de for-

mation ouvert à la Grande Brétèche, à Tours, pour la formation à l'informatique. Nous aimerions arriver à un travail collectif en ce qui concerne les données de base. Une commission doit se réunir à ce sujet.

La fin de l'après-midi fut l'occasion d'un échange en petits groupes sur le thème des « Biens culturels » : identification, classement des :

- tableaux, statues, objets précieux, médailles, diplômes,
- photos, diapos, cassettes, films, vidéos.

Chaque groupe devait faire remonter une seule question et il fut facile de constater que le souci majeur des archivistes est celui de la conservation des documents et des objets qui leur sont confiés.

Au cours de la matinée du 22 octobre, Sœur Chantal de Seyssel exposa devant nous l'organisation, assez complexe, des différentes associations regroupées au sein de la Société des Auxiliatrices. Son exposé fut suivi de l'Eucharistie, célébrée en lien avec la Semaine missionnaire qui venait de s'achever.

Dès 14 h, M. Claude Langlois, Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études, qui avait accepté de nous donner quelques heures de son temps, nous présenta, sur le plan historique, « *Les Congrégations religieuses au XIX^e siècle* ».

Voici quelques notes relevées au cours de cette conférence :

- 1) La décentration de ce XIX^e siècle qui va de 1814-1815 à 1914 et se trouve pris entre deux grandes conflagrations ;
- 2) L'apparition massive de congrégations de charité et la disparition des modèles conventuels.

3) Quelques caractéristiques :

- a) Les congrégations s'inspirent d'un modèle minoritaire (filles séculières) pour retrouver un personnel peu coûteux et plus mobile ;
- b) L'inventivité congréganiste (400 nouvelles congrégations) maximum 1820-1850, avec fondateur et fondatrice ;
- c) Le monde congréganiste – entre 1880 et 1900 : 130 000 sœurs – avec une grande variété de costumes - diversités sociales ;
- d) Divergences entre l'ordre congréganiste et la force sociale ; grande offre congréganiste, dans l'enseignement ;
- e) Époque où les congrégations françaises sont dynamiques ;
- f) Le modèle français est un modèle dominant ; exemplarité pour l'étranger ;
- g) La fin de l'histoire : les congrégations majoritairement enseignantes sont contraintes à l'exil ou à la sécularisation ; concurrence des instituts séculiers.

Question importante : Quelle histoire faire à partir des archives que nous avons ? Histoire familiale ? Histoire générale ? Histoire religieuse ?

Problème important de l'histoire que l'on fait faire ou de l'histoire que l'on laisse faire.

La conférence fut suivie d'un échange très intéressant au cours duquel M. Langlois répondit aux questions de l'assemblée.

Puis vint le temps de prévoir le programme de la prochaine rencontre et de nous quitter en nous donnant rendez-vous pour l'assemblée générale de l'Association fixée au lendemain.

Sœur Jeanne-Hélène SINEAU, s.p.c.
Chartres, 12 novembre 1997

MINI-SESSIONS D'ARCHIVISTES A LA GRANDE BRÉTÈCHE

Vers la mi-juin, à l'heure où nous quittons les étudiantes du Foyer Saint Thomas d'Aquin, un groupe de sœurs prend la relève depuis plusieurs années. Il s'agit d'un groupe restreint (pas plus de douze) et d'un temps court (pas plus de cinq jours). Ces sœurs, que leur Congrégation destine à des postes d'archivistes, viennent en général du Groupe de recherches historiques et archivistiques de notre Association des Archivistes de l'Église de France.

Leur démarche répond à une attente. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se souvenir de ses propres débuts dans la carrière et des questions qui se posaient. D'où cette proposition de session courte pour débutantes, à celles qui le désirent. Comment se passe cette initiation ? D'abord, par l'accueil dans un site agréable et une maison où il fait bon vivre (excusez du peu !) par des échanges où tout le monde peut intervenir en toute simplicité pour des questionnements sur les problèmes. Non parce qu'on croit avoir la clé et des solutions toutes prêtes sur tout, mais parce qu'on essaie de rassurer en « simplifiant » ce qui peut paraître compliqué et où l'on rappelle que ce travail est une « véritable » mission qui exige de chacune sérieux, sens des responsabilités et de tout ce qui concerne la déontologie de la fonction.

Il ne s'agit pas en fait d'exposés didactiques (ou si peu) mais plutôt de la communication d'une expérience vécue, avec la possibilité de visiter les salles, de consulter

fichiers, documents, classement, de regarder boîtes, rayonnages, matériel utilisé, etc. ; d'apprendre aussi comment compiler les documents des archives publiques (les archives municipales de Tours Saint-Éloi, par exemple) afin de ne point se présenter en béotienne lorsqu'on fait cette démarche pour la première fois ! Il est également proposé de visiter le Centre documentaire « Marie Poussepin », ce qui peut donner une idée de présentation au public du patrimoine archivistique, historique et spirituel d'une Congrégation.

On peut jeter un coup d'œil sur ce que représente l'archivage d'une cause de Béatification et le travail que cela sous-entend... depuis la recherche des documents, l'analyse des textes, la rédaction de la *Positio*, l'étude par les consultants historiques et théologiens à Rome, leurs conclusions, l'intervention des cardinaux et du Pape... jusqu'à la célébration du Jour J.

Il peut y avoir aussi, si le temps le permet, des échappées vers notre enclos et la connaissance (très concrète aussi) du goût des cerises de Touraine si les moineaux n'ont pas été trop gourmands !

Pour la session de juin (dates et précisions seront données un peu plus tard à celles qui se sont déjà inscrites à Paris) et à celles qui seraient tentées par la formule : il reste 5 places.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À SŒUR MADELEINE SAINT JEAN, 15 QUAI PORTILLON 37081 TOURS CEDEX 2.



UN CENTRE DE RECHERCHE

VATICAN II

A L'I.C.P.

(Archives de l'I.C.P. : tél. 01 44 39 52 93)

Depuis le mois d'octobre 1996 fonctionne à l'Institut catholique de Paris un *Centre de Recherche Vatican II*, placé sous la responsabilité du Vice-Recteur de l'Institut catholique et progressivement mis en place durant le second semestre 1996.

L'objectif principal du Centre est de se mettre spécialement au service des chercheurs et des étudiants intéressés par une approche scientifique, en particulier théologique ou historique, du Concile Vatican II en leur fournissant des instruments de travail.

Ces instruments de travail sont d'abord les fonds conservés aux Archives de l'I.C.P. : Blanchet, Denis (Jacques), Haubtmann, Le Cordier, Streiff, tous ayant fait l'objet d'un inventaire publié. À côté de ces fonds, le Centre voudrait regrouper les répertoires des fonds établis dans les diocèses de France comme par exemple l'*Inventaire du Fonds Marius Maziers* (publié par Jean-Claude Veissier, préface de Mgr Maziers, Archevêché de Bordeaux, 1995).

Le Centre s'intéressera non seulement aux papiers des évêques conciliaires français mais aussi aux archives des experts et de toute personne ayant, de près ou de loin, travaillé pour le Concile. L'expérience prouve que les archives des secrétaires ou des théologiens des évêques sont souvent plus importantes et plus riches que les fonds des Pères conciliaires.

Le Centre se propose donc d'établir une sorte de répertoire des inventaires qui se présenterait sous la forme de fiches signalétiques allant s'enrichissant au cours des ans et regroupant dans l'ordre alphabétique les évêques, les experts, les consultants, les auditeurs, les invités, les clercs et les laïcs ayant constitué un fonds d'archives.

Chaque fiche signalétique réunirait sur le personnage concerné tous les renseignements utiles à la compréhension de son activité au Concile et insisterait particulièrement, lorsqu'il s'agit des membres des commissions, sur les qualités ou les qualifications qui ont justifié ou expliqué leur nomination. Leur C.V. et leur bibliographie seront donc sélectifs et orientés. On indiquera les principales activités conciliaires et les interventions *in aula* (pour les Pères).

Ensuite sera donnée une description de l'état des archives conciliaires : lieu où elles sont conservées, description de l'inventaire lorsqu'il existe (nom du rédacteur, forme de l'inventaire : manuscrit, dactylographié, photocopie, imprimé, sur disquette, sur microfilm).

Un paragraphe indiquera en quelques lignes la spécificité du fonds et son intérêt. Une rubrique particulière sera consacrée au *Journal du Concile* lorsqu'il existe, ce type de document unique étant particulièrement important surtout lorsqu'il couvre la totalité du Concile.

Enfin on ajoutera la liste des ouvrages publiés sur le personnage ou sur son activité au Concile (thèses de doctorat en particulier). Cette bibliographie, aussi complète que possible, sera continuellement remise à jour.

Un exemple permettra de se faire une idée de l'intérêt que pourrait représenter le travail projeté. Il s'agit de la fiche d'un expert qui a travaillé particulièrement à l'élaboration de *Gaudium et Spes* : Pierre Haubtmann.



HAUBTMANN, Pierre (Mgr) :
1912-1971

Né le 14 novembre 1912 à Saint-Étienne.
Décédé accidentellement le 6 septembre 1971 à Auderville (Manche).
Études secondaires au collège Saint-Michel de Saint-Étienne.
Études ecclésiastiques au Séminaire français à Rome et à l'Université Grégorienne.
Ordonné prêtre le 27 décembre 1936 à Saint-Étienne.
Études à l'Institut catholique de Paris et à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Docteurs ès sciences sociales (I.C.P.), 1957 avec une thèse intitulée :

P. J. Proudhon et la pensée allemande.

Docteur ès lettres (Sorbonne), 4 mars 1961, thèse principale :

La vie et l'œuvre de Proudhon, 1809-1849.

Thèse complémentaire :

La philosophie sociale de Proudhon.

Docteur en théologie, Université Grégorienne, Rome, 9 juillet 1966 :

P. J. Proudhon, genèse d'un antithéiste.

Aumônier de l'Institution Saint-Joseph à Meudon de 1937 à 1939, puis à partir de 1942.

Aumônier national de l'A.C.O. de 1954 à 1962.

Professeur à l'I.C.P. à partir de 1961.

Directeur-adjoint du Secrétariat de l'Épiscopat, chargé du Bureau de Presse, devenu par la suite le Secrétariat National de l'Information Religieuse, mai 1962.

Prélat de la Maison de Sa Sainteté, 16 juillet 1965.

Directeur du Secrétariat National de l'Opinion Publique et des moyens de communication sociale, 1965.

Pro-Recteur de l'I.C.P., janvier 1966.

Recteur de l'I.C.P., août 1966 - septembre 1971.

Activité au Concile

L'Épiscopat français lui confie l'information auprès des journalistes francophones sur le déroulement du Concile.

Nommé expert au Concile en 1964.

Il est chargé de la rédaction du *Schéma XIII (Gaudium et Spes)* par Mgr Guano le 20 novembre 1964.

Archives conciliaires

Elles sont conservées aux Archives de l'I.C.P. L'inventaire en a été dressé et publié par l'Institut catholique de Paris en 1992.

Journal

Mgr Haubtmann a tenu un *Journal du Concile* qui comprend quelques feuilles pour la première session, 7 cahiers manuscrits pour la 2^e session, 5 cahiers manuscrits pour la 3^e et 3 cahiers manuscrits pour la 4^e. Ces cahiers donnent, jour après jour, le compte rendu détaillé des Congrès Généraux sous la forme de notes, non rédigées, prises au cours des séances.

Spécificité du fonds

Le fonds est composé de 2373 documents ou liasse de documents répartis en 73 cartons dont 48 sur *Gaudium et Spes* (cartons 26 à 73). Le fonds est particulièrement intéressant pour tout ce qui concerne l'élaboration de *Gaudium et Spes*.

Sœur Anne-Marie ABEL



LES ARCHIVES DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

A l'occasion du 175^e anniversaire de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le Centre de Documentation des Œuvres Pontificales Missionnaires de Lyon vient de reprendre dans son *Bulletin Bibliographique* d'octobre 1997, n° 87, un article sur les archives de la Propagation de la Foi paru dans son Bulletin n° 70.

Nous remercions l'auteur de l'article et le Centre de Documentation des O.P.M. de Lyon de permettre au *Bulletin des Archives de l'Église de France* la publication de cette présentation d'un fonds important pour l'histoire des Missions.

En introduction, l'archiviste du Centre de Documentation décrit le service d'archives des Œuvres Pontificales Missionnaires de Lyon (12 rue Sala, 69287, LYON Cedex 02).

1822-1997 : LA PROPAGATION DE LA FOI FÊTE SON 175^e ANNIVERSAIRE

C'est traditionnellement le moment d'évoquer le passé et le présent de notre maison. Ce sont bien sur nos archives qui peuvent faire revivre le passé et c'est l'occasion de redire leur importance pour la connaissance de l'élan missionnaire au siècle dernier et au début du XX^e siècle.

Quoi de neuf aux archives ?

Les locaux eux-mêmes depuis les récents travaux au Centre de Documentation. Des magasins bien équipés en rayonnages mobiles, une salle de tri spacieuse, car notre fonds s'enrichit régulièrement des versements du Centre de Paris (1), une pièce pour la photothèque dont le fonds ancien 1890-1950 attire de plus en plus les chercheurs, enfin la salle de lecture commune avec la documentation avec des usuels en accès libre. Citons parmi ces outils la collection complète des *Annales de la Propagation de la Foi et des Missions Catholiques*, et des répertoires bibliographiques dont l'utilisation est détaillée dans un *Guide du Lecteur* que vient de réaliser Philippe Delisle, de l'Université Lumière. Que soient remerciés tous ceux, historiens, conservateurs, qui nous aident tout au long de l'année par leurs conseils et aussi par des réalisations concrètes.

Signalons qu'un mémoire de maîtrise soutenu cet été par Richard Drevet sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi (1840-1880) devrait être suivi d'une thèse sur un sujet où nous manquons encore terriblement d'études.

(1) La décision a été prise il y a quelques années de transférer à Lyon les archives parisiennes de la Propagation de la Foi, pour remédier à un manque de place et de personnel aux O.P.M. du 5 rue Monsieur, Paris 7^e, et pour réunir en un seul dépôt tout le fonds de l'Œuvre. La cotation des dossiers venus de Paris a été conservée.

A l'heure qu'il est, nous réunissons les derniers éléments d'une exposition sur Frédéric Ozanam qui sera inaugurée le 28 octobre. Ozanam fut, en effet, le rédacteur des Annales de la Propagation de la Foi de 1838 à 1844, et nous conservons aux archives la correspondance qu'il échangea avec M. Meynis.

Nos archives restent un gisement de sujets d'études pour les futurs historiens et, dès aujourd'hui, ils pourront profiter des meilleures conditions d'accueil !

Odile LOLOM
Archiviste

UN TRÉSOR POUR LA CONNAISSANCE DES MISSIONS CATHOLIQUES :

LES ARCHIVES DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Fondée, le 3 mai 1822 par quelques Lyonnais qui reprennent et élargissent les initiatives de Pauline Jaricot, l'Œuvre de la Propagation de la Foi veut soutenir les Missions catholiques. Leurs besoins sont urgents, car la crise de la fin du XVIII^e siècle et de la période révolutionnaire les a laissées à l'abandon.

La Propagation de la Foi est la plus **ancienne** des Œuvres contribuant au renouveau des Missions catholiques au XIX^e siècle. Elle recueille des fonds (selon l'idée du Sou par semaine de Pauline Jaricot qui permet d'atteindre un large public), associe par la prière les chrétiens à la Mission et stimule le zèle pour l'évangélisation par la publication de *Nouvelles des Missions*. Elle demeurera, même après la création d'autres Œuvres, telle la Sainte Enfance en 1843, la plus **importante** : elle recueille des sommes considérables et ses publications sont lues par des centaines de milliers de personnes. Elle est enfin la plus **universelle** car, elle étend, dès sa fondation, son champ d'action à toutes les missions « dans les deux hémisphères ». D'autre part, elle s'implante dès les années 1830 hors de France, dans toute l'Europe et aussi sur d'autres continents comme l'Amérique.

On comprend donc l'importance des Archives qui ont été conservées. Elles sont surtout intéressantes pour la période allant de la fondation à 1922. À cette date intervient en effet le transfert de la direction de l'Œuvre à Rome. Pendant un siècle, deux Conseils Centraux, celui de Lyon qui détient une certaine prééminence en tant que Conseil fondateur et celui de l'Œuvre de Paris dirigent l'Œuvre de la Propagation de la Foi et en conduisent l'expansion mondiale. Cette direction bicéphale nous vaut d'ailleurs un échange permanent de correspondance particulièrement intéressant et révélateur des stratégies et des choix. Elle fait aussi comprendre la longue coexistence de deux centres d'archives, l'un à Lyon, l'autre à Paris.

Le transfert tout récent à Lyon des Archives du Conseil Central de Paris ne peut donc que réjouir le chercheur qui trouvera donc réunis deux fonds d'une richesse exceptionnelle. Les documents sont parfaitement répertoriés et classés. Deux catalogues permettent de conduire les investigations.

L'inventaire des Archives, désormais toutes lyonnaises, permet de distinguer deux grandes catégories de pièces :

1) Une série de grands **registres** qui concernent l'administration, le fonctionnement et les résultats de l'Œuvre.

● Ce sont d'abord les registres des Procès-Verbaux des délibérations des Conseils Centraux qui contiennent le compte-rendu de chaque séance (1 à 3 par semaine à Lyon avec trois registres pour la période 1822-1842 puis un par an jusqu'en 1922) : c'est une mine de renseignements non seulement sur la connaissance de la Propagation de la Foi et de ses problèmes, mais aussi des stratégies mises en œuvre.

● Les procès verbaux de la répartition des fonds aux différentes missions ou aux instituts missionnaires, avec exposé détaillé des raisons des choix, insérés jusqu'en 1854 dans les registres de délibérations font ensuite l'objet de registres spéciaux. (*Les Annales de la Propagation de la Foi* donnent seulement la somme globale avancée sans aucune explication).

● D'autres registres permettent de trouver rapidement des données importantes (recettes détaillées de l'Œuvre, données statistiques, état des missions...)

2) La correspondance, remarquable par son abondance (des dizaines de milliers de documents), la diversité de ces origines géographiques, fait la grande richesse de ces archives. Distinguons trois grandes catégories de lettres :

● **La correspondance concernant la vie de l'Œuvre :**

– Les lettres échangées entre les deux Conseils Centraux, comme nous venons de le dire, sont souvent d'un très grand intérêt.

– Les lettres échangées entre les Conseils Centraux et les responsables diocésains et locaux de la Propagation de la Foi : les

deux Conseils se sont partagés géographiquement la tâche de cette correspondance ; ainsi Lyon correspond avec les diocèses du Sud et de l'Est de la France ainsi qu'une partie des pays européens où l'Œuvre s'implante (comme la Suisse, l'Italie, l'Allemagne...). Les 52 000 lettres par exemple reçues par le Conseil Central de Lyon des diocèses de France dont il a la charge vont de la lettre insignifiante qui annonce un envoi d'argent à celle qui donne des détails sur les progrès de l'Œuvre, la diffusion des Annales, les manifestations de zèle missionnaire ou la structure du réseau des correspondants locaux.

● La Propagation de la Foi entretient une correspondance importante avec les congrégations partiellement ou totalement missionnaires (Jésuites, Lazaristes, Maristes, OMI...) qui envoient en particulier des rapports sur leurs missions, proposent des documents à publier.

— **Les relations avec la Congrégation romaine de Propaganda Fide** sont

pour l'essentiel dans la partie lyonnaise des archives : on y découvre à la fois l'importance de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans l'essor des missions, surtout dans les premières années lorsque les responsables romains sont encore préoccupés par d'autres problèmes, mais aussi le rôle croissant de Rome — à partir du pontificat de Grégoire XVI — et son souci d'orienter l'action de l'Œuvre.

— **Les lettres en provenance des Missions** : elles sont aussi réparties entre les deux fonds lyonnais et parisiens selon le Conseil à qui

incombe les relations avec telle ou telle mission (2) : il peut s'agir d'une missive très courte comme d'une véritable monographie de 15, 20 pages à petite écriture fine, pleine de renseignements.



Almanach des Missions Catholiques, 1889
Fonds : Centre de documentation missionnaire.

Seule une minorité de ces lettres a été diffusée par les publications de l'Œuvre et souvent sous forme d'extraits soit pour des raisons de longueur, soit par choix de ne pas révéler certaines données, soit

par souci de privilégier les seuls faits « édifiants », plus aptes à stimuler le zèle des associés de l'Œuvre. Le chercheur aura intérêt cependant à consulter les deux revues qui constituent le complément indispensable des archives.

● **Les Annales de la Propagation de la Foi** (dont le n°1 paraît en 1822 sous le titre « *Nouvelles reçues des missions* » qui subsistera jusqu'en 1825). Au rythme de 4, puis 6 livraisons par an, diffusées dès 1845 à 150.000 exemplaires en 9 langues. Les Annales publient essentiellement des lettres de missionnaires (3).

● **Les Missions Catholiques** : lancées le 26 juin 1868, hebdomadaires jusqu'en 1927, destinées à un public plus large, plus sensible à l'érudition, elles publient des lettres mais aussi des études sur telle ou telle mission.

Sur quelles régions nous renseigne cette énorme correspondance ?

L'Œuvre de la Propagation de la Foi qui se veut universelle, souhaite aider toutes les missions, quelle que soit la nationalité du missionnaire. Elle est donc en relation avec toutes les grandes zones d'évangélisation. A partir de 1840, elle va même soutenir les

(2) Le Conseil Central de Lyon a conservé une partie des réponses à toutes ces lettres d'Europe, de Rome ou des missionnaires, mais sur papier pelure, pas toujours bien conservées surtout pour les périodes les plus anciennes.

(3) Le lecteur pourra consulter les Tables analytiques qui couvrent la période 1822-1903.

Tables des Annales de la Propagation de la Foi.

T. 1 : 1822 à 1853	(1854) 442 p.
T. 2 : 1853 à 1874	(1875) 575 p.
T. 3 : 1874 à 1903	(1904) 906 p.

missions en pays protestants européens (4).

*
**

Ces archives constituent donc un fonds exceptionnel pour la connaissance du grand élan missionnaire catholique du XIX^e et du début du XX^e siècle dont l'Œuvre de la Propagation de la Foi a été sans conteste un témoin et surtout un des grands acteurs.

Leur intérêt se situe essentiellement à trois niveaux :

1) Elles enrichissent d'abord **l'histoire des missions** : les lettres, rapports et documents divers envoyés régulièrement par les congrégations et surtout les missionnaires informent l'Œuvre sur leurs besoins. Elles doivent donc être précises. Chacun

(4) Notons que les vieilles colonies françaises héritées de l'Ancien Régime — Antilles, Guyane, Réunion, région de Saint Louis du Sénégal — qui ont un statut religieux spécial (prêtres et religieux nommés par le gouvernement français, payés par lui) n'entretiennent pas de relations avec la Propagation de la Foi dans la première moitié du XIX^e siècle au moins (il faut consulter les Archives Nationales, fonds du ministère de la Marine et des colonies, et celles des Pères du Saint-Esprit).

espère aussi la publication de sa lettre qui attirerait l'attention et le zèle des chrétiens sur son secteur d'évangélisation. Quelle mine de renseignements sur l'expansion de la Mission, les méthodes employées, les difficultés de ces chrétientés naissantes !

2) L'Œuvre de la Propagation de la Foi par son histoire, son implantation, son évolution fournit un excellent observatoire pour saisir un aspect essentiel du développement religieux en France et en Europe : la renaissance au XIX^e puis l'essor de **l'idée missionnaire et du zèle pour la Mission**. Pourquoi, comment et avec quelle intensité se manifestent-ils ? Une masse de données permet de les rapprocher. Action des responsables de l'Œuvre, dynamisme des correspondants locaux, essor des dons et progrès de la lecture des Annales — qu'il est parfois possible de suivre jusqu'au niveau local — tout cela et bien d'autres observations font découvrir que le zèle religieux et que l'idée missionnaire est une composante importante du catholicisme en France et en Europe.

3) Enfin, lettres et documents reçus à Paris et Lyon sont pour la connais-

sance des peuples évangélisés, de leur civilisation et de leur culture une mine de renseignements : les missionnaires incités à fournir des données sur les peuples qu'ils évangélisaient sont souvent d'excellents observateurs. Ainsi même vus au travers des œillères occidentales, ces peuples sortent parfois d'un anonymat complet.

Rassemblées à Lyon, les Archives de l'Œuvre de la Propagation de la Foi sont donc un outil important pour connaître les Missions Catholiques et le zèle pour la mission au XIX^e et au début du XX^e siècle. Peut-on pour les enrichir encore suggérer que des dossiers sur la Propagation de la Foi, éparpillés, donc sans grand intérêt dans des archives diocésaines ou religieuses soient regroupés à Lyon ? Peut-on demander à tous ceux spécialement lyonnais — et ils existent — qui posséderaient quelque document concernant l'Œuvre de le confier aux Archives de la Propagation de la Foi ?

Jean-Claude BAUMONT
in : *Bulletin bibliographique*,
nouvelle série 15, 1997/2, octobre, n° 87,
Centre de documentation / OPM
12, rue Sala, 69287 Lyon Cedex 02



MÉMOIRE SPIRITAINE

30, rue Lhomond

F-75005 Paris

La Congrégation du Saint-Esprit, fondée en 1703 par un Breton, Claude-François Poullart des Places (1679-1709), restaurée au XIX^e siècle par un alsacien, François Libermann (1802-1852) s'est trouvée liée à l'histoire de bien des Églises locales de par le monde. Elle s'apprête à célébrer son tricentenaire (1703-2003). Pendant ces trois siècles, en Afrique surtout mais pas uniquement, elle a travaillé à la naissance de multiples communautés chrétiennes qui, devenues Églises de plein droit, se penchent aujourd'hui sur leurs origines et veulent en connaître les sources. C'est dans cette perspective qu'elle a lancé en 1995 une revue intitulée *Mémoire Spiritaine : Histoire, Mission, Spiritualité*, car elle veut faire mémoire de ces trois siècles d'histoire missionnaire et offrir un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et sur les Églises issues de son activité, à raison de deux numéros par an de 160 pages chacun.

Les spiritains sont les dépositaires de riches archives concernant la naissance et le développement de nombreuses Églises à travers le monde. Ces documents et cette mémoire constituent un patrimoine qu'il convient non seulement de sauvegarder mais d'exploiter. De plus en plus de chercheurs (spiritains ou universitaires, européens, américains ou africains, débutants ou déjà célèbres) viennent travailler sur cette histoire aux Archives générales spiritaines (12, rue du P. Mazurié, F-94669 Chevilly-Larue Cedex. Tél. : 01 46 75 99 08 Fax : 01 41 80 93 90).

La revue *Mémoire Spiritaine* se fait l'écho de ces travaux par les articles qu'elle publie. L'histoire qui l'intéresse se veut totale : la pensée missionnaire, la théologie de la mission, la spiritualité, la mentalité des agents de la mission, aussi bien des missionnés que des missionnants. La revue (conseillée par un imposant groupe d'histo-

riens du monde entier) entend, certes, se situer à un excellent niveau d'histoire scientifique, mais elle reste lisible par le plus grand nombre : les échos reçus depuis deux ans montrent que cela est possible.

Dans le sommaire des cinq premiers numéros, on repère les noms d'auteurs venant d'horizons aussi vastes que le monde : France, Portugal, U.S.A., Allemagne, Suisse, Sénégal, Nigéria, Belgique. Et les pays dont il est question sont encore plus nombreux... De ce fait, la revue offre un réel intérêt pour toute bibliothèque, tout centre d'études ou de documentation, tout monastère, tout centre d'accueil ou de retraite qui veut aider ses hôtes à ouvrir leur intelligence et leur cœur à la dimension universelle de l'Église dans le temps et dans l'espace, en ces années où le centre de gravité du christianisme bascule résolument vers le Sud...

Si les études publiées ont toujours un rapport avec les spiritains, il ne s'agit pas d'une histoire de la « boutique » spiritaine. Les documents publiés concernent souvent l'histoire générale non seulement de l'Église mais de l'humanité : ainsi la lettre — introduite et commentée — du pape Grégoire XVI « pour détourner du commerce des Nègres » (1839). Chaque article s'inscrit dans l'histoire d'un pays particulier, d'Afrique ou d'ailleurs. La participation d'historiens confirmés et critiques (Claude Langlois, Michel Lagrée, François Renault, David E. Gardinier, François Bontinck, Paule Brasseur...) offre la meilleure garantie de sérieux.

(Adresse de la rédaction et de l'administration :

12, rue du P. Mazurié
94669 CHEVILLY-LARUE CEDEX.

Abonnement : 200 F par an ; demi-tarif pour les pays de la zone CFA.)

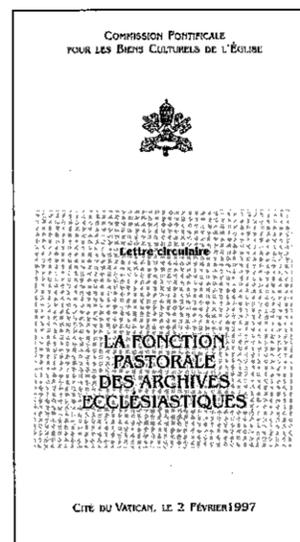
Paul COULON



INFORMATIONS



BIBLIOGRAPHIQUES



La lettre circulaire de la Commission Pontificale pour les Biens Culturels de l'Église, présidée par Mgr MAR-CHISANO, *La Fonction pastorale des archives ecclésiastiques*, du 2 février 1997, imprimée par l'IGER, Rome, a été adressée aux évêques de France. L'importance de ce texte justifiant une large diffusion nous a amené à le publier dans la *Documentation catholique*, n° 2163 du 6 juillet 1997.

Le document pontifical met en évidence, parmi bien d'autres points, la nécessité d'une réglementation des archives ecclésiastiques. Rappelons que notre association a publié, sous la direction de Mgr Charles MOLETTE, un *Manuel des Archives de l'Église de France*. Édité en 1980 il a été complété par un **supplément** en 1993. Outil de travail indispensable pour tous ceux et toutes celles qui ont la responsabilité d'un fonds d'archives ecclésiastiques, ce Manuel est toujours disponible au Secrétariat de l'Association des Archivistes de l'Église de France, 106 rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07 ; son prix est de 50 FF. On trouvera à la page suivante le sommaire de ce manuel.

« *L'Ami du Clergé - Esprit et Vie* » a présenté de 1968 à 1993 la liste de tous les évêques ordonnés chaque année. Ces listes furent établies par le P. Fernand Combaluzier qui préparait son « *Episcopologe français des temps modernes, 1592-1973* » (Paris, Letouzey, 1977), et des collaborateurs ont continué son travail. La 25^e et dernière liste parue dans cette revue est celle des évêques ordonnés en 1990 (*Esprit et Vie*, n° 31-32-33, août 1993). « *L'Ami du Clergé - Esprit et Vie* » annonçait alors qu'il passait le relais à des publications plus spécialisées.

Le relais a été pris par « *La Revue des Ordinations épiscopales* » éditée aux États-Unis en langue française par les soins de Charles N. BRANSOM, P.O. Box 1071, Mango, Florida 33550- 1071 U.S.A.

Notre Bulletin a signalé la sortie du numéro double 1-2 et du n° 3 (Bulletin n° 42, page 53 et Bulletin n° 43-44, page 25). « *La Revue des Ordinations épiscopales* » donnait là les listes des évêques ordonnés en 1991, 1992 et 1993. Le n° 4 de cette revue, sorti en 1996, a donné la liste de 1994 et le n° 5-6, qui vient de paraître, celle des ordinations des années 1995 et 1996. Le prochain numéro annoncé pour novembre 1998 donnera la liste de 1997.

Les archivistes qui s'intéressent à l'épiscopologie trouveront dans cette « *Revue des Ordinations épiscopales* » un instrument de recherche : en plus de la liste chronologique des ordinations, on peut y trouver des index (des évêques ordonnés, des évêques consécrateurs, des lieux) et une bibliographie.



MANUEL DES ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

MESSAGE PONTIFICAL

PRÉSENTATION

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

REMARQUES GÉNÉRALES

- C 1 - 3 Principes généraux concernant
la notion, le classement et la consultation des archives (Paris, 1975)
- 5 - 7 Note sur la rédaction des inventaires d'archives (Bordeaux, 1977)
- 9 - 15 Formules à utiliser pour la communication des archives (Stages de 1979-1983)

CADRES DE CLASSEMENT

- D 1 - 6 Cadre-type de classement pour les archives diocésaines (Bordeaux, 1977)
- E 1 - 3 Cadre-type de classement pour les archives paroissiales (Bordeaux, 1977)
- F 1 - 2 A propos des registres de catholicité
- G 1 - 4 Texte de référence : Cadre-type de classement pour les archives
des Congrégations religieuses féminines (Paris, 1975)
- 5 Note pour l'utilisation du cadre-type précédent (Paris, 1975)
- H Cadre-type de classement pour les archives des maisons religieuses (Paris, 1975)
- 2 - 7 Archives provinciales des Franciscains d'Aquitaine
- J 1 - 3 Cadre-type de classement pour les archives monastiques (Bordeaux, 1977)
- 4 - 6 Note pour l'utilisation du cadre-type précédent (Bordeaux, 1977)
- 7 - 8 Les archives des Clarisses (Bordeaux, 1977)
- 9 - 11 Cadre de classement pour les archives (Bordeaux, 1977)
- 12 Note pour l'utilisation du cadre de classement (Bordeaux, 1977)
- K Problèmes autour des archives missionnaires (Paris, 1975)
- L 1 - 6 Archives de l'enseignement (Paris, 1975)
- M 1 - 2 Archives hospitalières (Bordeaux, 1977)
- N 1 - 3 Archives des sanctuaires (bulletin n° VII, pp. 7 à 10)
- P 1 - 4 Archives des Mouvements et organismes de laïcs (Centre national
des Archives de l'Église de France, 1982-1983)
- Q 1 - 4 Archives des Secrétariats nationaux (Centre national
des Archives de l'Église de France, 1983)

DOCUMENTATION

- Z 1 - 2 Un archiviste dans une capitale coloniale
au lendemain de la Première guerre mondiale (Bordeaux, 1977)

VIENT DE PARAÎTRE

JEAN-JACQUES GAUTHÉ

LE SCOUTISME EN FRANCE

Inventaire de la bibliographie et des sources

PRÉFACE DE GÉRARD CHOLVY

Cet ouvrage de 355 pages présente **plus de 800 références bibliographiques** sur le scoutisme en France, dont un nombre important de publications inédites ou peu connues.

Outre une présentation **des travaux français et britanniques sur la vie de Baden-Powell et l'histoire du scoutisme anglais** ainsi qu'une analyse des travaux d'ensemble et des études thématiques sur le scoutisme en France (scoutisme et ésotérisme, scoutisme colonial, scoutisme et expression artistique...), **chacune des associations voit sa bibliographie présentée dans un chapitre particulier** : Scoutisme Français, Scouts de France, Guides de France, Fédération Française des Éclaireuses, Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France, Éclaireuses et Éclaireurs de France, Éclaireuses et Éclaireurs Israélites de France, Scouts Unitaires de France, Guides et Scouts d'Europe, autres associations.

La bibliographie des différentes imitations politiques françaises du scoutisme y figure également.

L'ampleur et la précision de ce travail étonneront. A l'heure où les travaux se multiplient sur le sujet et sous différents aspects, les bibliothèques et les services d'archives mesureront l'intérêt de mettre cet outil de travail à la disposition des lecteurs et des chercheurs. Ce volume est publié avec l'aide du GdR 1095 du CNRS et du Conseil scientifique de l'Université Paul-Valéry.

**PUBLICATION DU CENTRE RÉGIONAL
D'HISTOIRE DES MENTALITÉS
(C.R.H.M.)**

Un volume de 355 pages -- Prix (port inclus) : 145 F
C.C.P. Montpellier 2566-76 S
Université Paul-Valéry
Route de Mende - 34199 Montpellier Cedex 5

Courrier à adresser au Professeur Gérard Cholvy



**LA LETTRE D'INFORMATION DE LA CONFÉRENCE DE
ÉVÊQUES DE FRANCE, SNOF,**

du 14 novembre 1997 annonce :

La Conférence des Évêques de France a chargé Mgr Henri BRINCARD (Le Puy) de suivre toutes les questions touchant les Archives de l'Église de France.



COTISATIONS ET ABONNEMENTS

1) Pour l'année 1997 :

retardataires, faites diligence, s.v.p. !

2) Pour l'année 1998 : la cotisation-abonnement est à régler **en début d'année.**

L'Assemblée générale du 23 octobre 1997 a maintenu les prix des années dernières, à savoir :

- **120 F** : la cotisation-abonnement 1998, **pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses ;**
- **à partir de 150 F** : l'abonnement de soutien aux 2 Bulletins de 1998 pour les **personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.**

À régler à :

Association des Archivistes de l'Église de France,
C.C.P. 32 228.84 A La Source.

en indiquant :

- à quoi est destiné le chèque envoyé
- le nom et l'adresse du destinataire du Bulletin (surtout s'il n'est pas le même que le titulaire du compte versant) **ou bien** son numéro de référence, tel qu'il figure sur l'étiquette autocollante de votre adresse lors de l'envoi du Bulletin.



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'A.A.E.F.

(Association des Archivistes de l'Église de France)
106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07
CCP 32 228-84 La Source

Directeur de la publication : Félicien MACHELART

Rédaction :

Pierre BIZEAU, Madeleine Saint-Jean LEBLANC
Hugues LEROY, Jean-Pierre RIBAUT,
Jeanne-Hélène SINEAU, Pierre SOURISSEAU

Impression INDICA

27, rue des Gros-Grès, 92700 Colombes

Abonnement inclus dans la cotisation à l'Association

*Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.*

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE, association loi 1901, a été fondée en 1973 à l'instigation de Mgr Charles Molette, avec le concours du Secrétariat de l'Épiscopat et du Comité permanent des religieux et religieuses, actuellement Conférences des Supérieur(e)s Majeur(e)s.

Elle a vocation à regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et des autres organismes d'Église, comme les Instituts catholiques, les sanctuaires et tout mouvement ou service. Les structures de l'Église productrices d'archives peuvent être estimées à un millier.

Le but de l'Association est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation des documents qui, témoignant de la vitalité de l'Église catholique de France, constituent un élément du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. Elle se fixe donc un deuxième objectif qui est de promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre ses membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds envisagés.

L'Association publie un bulletin de liaison bi-annuel ; elle assure un rôle de formation permanente par l'organisation de stages, de sessions ou de congrès.

Pour renseignements, adhésion, abonnements, échange, s'adresser au Secrétariat général :

Pierre SOURISSEAU
106, rue du Bac
75341 PARIS CEDEX 07
Tél. 01 45 49 69 84